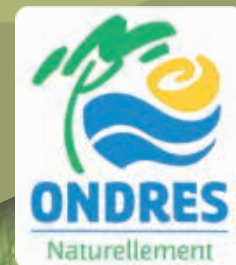


Magazine d'informations municipales
Septembre 2017 / N°74



www.ondres.fr

ONDRES



À LA UNE

Concours des maisons fleuries 2017 (p. 4)

RD810 : lancement des travaux (p. 9)

Dossier : 2014 > 2017 (p. 13 à 20)

Un nouveau directeur à l'école maternelle (p. 21)

En novembre, célébrez le mois de Capranie ! (p. 29)

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie

Le jury des villes fleuries en visite à Ondres
Concours des maisons fleuries 2017 : remise des prix le 10 novembre
Après le tri, la réduction de déchets à l'école et à la mairie
L'écogeste : « Où recycler vos appareils électroniques ? »

05. Mairie

Conseil municipal du 23 juin 2017
Conseil municipal du 21 juillet 2017
Saison estivale : du monde à la plage malgré une météo capricieuse
Vif succès pour la collecte de sang
Le point sur les travaux chemins de Claous et de Carrère
Le Parcours citoyen s'enrichit d'une 15ème étape
Quartier touristique : reprise des travaux de la seconde tranche
Le Centre technique municipal inauguré en juin
Jean Labastie : les travaux bientôt finalisés
Trois fontaines : début des travaux fin 2017
RD810 : lancement des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement

10. Expression politique

Expression des groupes politiques

11. Communauté de communes

26^{ème} Courses du Seignanx à venir
Le Seignanx devient un Territoire à énergie positive

12. Culture

Le Gascon en partage

13. Dossier : 2014 > 2017

Accompagner et maîtriser les évolutions de notre ville

21. Jeunesse & sports

Rentrée, ce qu'il faut savoir
Un nouveau directeur à l'école maternelle
Un été bien occupé !
L'enfance et la petite enfance bien célébrées en juin
Une première Fête de la dune réussie
Projet aquatique : les enfants formés au secourisme et sauvetage
Sécurité routière : sensibiliser et apprendre dès le plus jeune âge
Sous le signe de l'Europe...

24. Vie locale

Le Forum des associations, témoin du riche vivier associatif local
Les dernières nouvelles d'ECLAT
Tennis Club d'Ondres : les cours reprennent
Nouvelle association : la nature en partage...
Nouveautés de rentrée de la CSF
Échos sportifs de l'ASO
Auto rétro du Seignanx aux Journées du patrimoine
La Pinhèra de la Laguibe
Exprim' fait sa rentrée !
Article FEPO
Les Bergers du Seignanx, animateur par tradition !

28. Agenda

L'agenda de septembre à décembre 2017
Vos animations d'octobre
En novembre, célébrez le mois de Capranie !
Les Grandes bouches reviennent à Capranie

30. État civil

État civil du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

31. Informations pratiques

Info conso de la CSF
Baignade interdite hors saison estivale
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales
Les permanences des élus ont repris le 2 septembre
Connaissez-vous le « Bric à brac » du château rouge ?
SIAEP : une cartographie des branchements en cours
Déchetterie de Tarnos : une nouvelle benne pour le tri du mobilier

28. L'actualité ondraise en images !



Directeur de la publication : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette et impression :** IBT concept. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



ÉDITORIAL

Une rentrée active

Les enfants ont repris le chemin de l'école, les parents celui du travail ; l'été se termine, même si côté météo, on peut se demander s'il a démarré... Les touristes ont bien été présents, mais le soleil a surtout joué avec les nuages ! En dépit de cette météo mitigée, l'essentiel des acteurs de la saison (office de tourisme, hébergeurs, restaurateurs, commerçants, associations) tire un bilan positif de l'été.

La rentrée, elle, s'annonce active, voire hyperactive.... Les enfants de la maternelle vont découvrir un nouveau directeur, Laurent Driolet. On lui souhaite la bienvenue. A l'école élémentaire, les enfants vont pouvoir profiter pleinement des espaces extérieurs aménagés l'hiver dernier. Il est à noter qu'à Ondres le rythme de l'enfant reste pour tous la préoccupation principale et donc la semaine de 4,5 jours est maintenue.

Côté travaux, la commune et la communauté de communes continuent d'investir pour améliorer le cadre de vie Ondrais. Rue J. Labastie, les travaux d'assainissement sont terminés, la voirie sera finalisée fin septembre. Dans le secteur Claous/Carrère/ route de St Martin, le chantier se poursuivra jusqu'en novembre. Dans la continuité, les travaux de l'éco-quartier des 3 Fontaines vont démarrer. Sur la RN10, d'importants travaux d'amélioration des réseaux d'assainissement et d'eau pluviale démarrent. Ils vont permettre, comme rue J. Labastie, un gain notable pour le réseau hydraulique et donc pour le cadre naturel de la commune. Chemin de la montagne, la construction des équipements de loisirs (aire multisports, skate-park, boulodrome) va démarrer... enfin, diront légitimement les ados. En novembre, les nombreux lecteurs de la commune seront heureux de découvrir les plans de la nouvelle bibliothèque dont le permis de construire sera déposé en fin d'année. Enfin, la rue de Janin va être rénovée par la communauté de communes.

Cette forte activité municipale (nouveaux services rendus aux Ondrais ou investissements améliorant le cadre de vie) est la preuve qu'en dépit des restrictions budgétaires imposées par l'Etat depuis plusieurs années, élus et personnels de la commune, redoublent d'efforts dans l'intérêt de tous les habitants. Si l'on regarde dans le rétroviseur des 3 dernières années (dossier central de ce magazine), c'est sans doute le principal enseignement à retenir. Pas assez vite diront certains, pas dans ma rue diront d'autres... mais Ondres se développe, grandit, progresse, pour tous, avec tous et dans le respect de la nature.

Éric GUILLOTEAU
Maire d'Ondres

LE JURY DES VILLES FLEURIES EN VISITE À ONDRES



Jeudi 22 juin dernier, les membres de l'équipe municipale dédiée aux espaces verts, élus et agents du Centre technique municipal, étaient au rendez-vous pour la désormais traditionnelle visite du jury départemental des villes fleuries. Les quatre jurés avaient en effet inscrit à leur calendrier la visite d'Ondres, afin de voir l'évolution de la démarche paysagère, le patrimoine végétal et fleuri ainsi que la gestion environnementale et responsable

de l'ensemble ! Ainsi, par le biais d'un parcours aux quatre coins de la commune, tous ces éléments ont pu être exposés au jury, ainsi que la démarche zéro phyto débutée en 2017 (après le Plan écophyto déjà en place). Détentrice depuis trois années du premier prix dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants, il ne reste plus qu'à souhaiter à Ondres de conserver, au minimum, sa place. Verdict en début d'année 2018 ! ■

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017 : REMISE DES PRIX LE 10 NOVEMBRE

Comme chaque année, la commune d'Ondres a organisé en 2017 son Concours des maisons fleuries, dont les candidatures s'ouvrent généralement en début d'année pour se clôturer en juillet. Les prix étaient quant à eux, jusqu'à pré-

sent, remis en mars de l'année suivante. Afin de réduire le délai entre candidatures et récompenses, les participants du Concours des maisons fleuries 2017 seront récompensés lors d'une cérémonie de remise des prix qui se tiendra le

10 novembre prochain à partir de 20h30 à la salle Capranie. Cette date est aussi celle de la rencontre avec Pantxo Azarete (animateur de « La minute de Pantxo » sur France Bleu) intitulée « Jardiner au naturel ». Entrée libre. ■

APRÈS LE TRI, LA RÉDUCTION DE DÉCHETS À L'ÉCOLE ET À LA MAIRIE

Pour cette rentrée 2017, les écoles ondraises et la mairie franchissent un nouveau cap en matière d'écologie et de protection de l'environnement. Après le tri des déchets, devenu réflexe, à présent on réduit ses déchets à l'école et aussi en Mairie.

Lancée dans le cadre d'un partenariat Sitcom / commune d'Ondres, cette nouvelle initiative s'inscrit dans la volonté municipale que chacun –petits et grands- soit un acteur de la préservation de notre environnement. Une nouvelle étape

enthousiasmante avec des réflexes simples à pérenniser ou obtenir : dématérialiser au maximum, imprimer en recto verso, réutiliser le vieux papier brouillon et les chemises, réduire les impressions... (.cf. La Pinhèra de la Laguibe, page 26). ■

L'ÉCOGESTE : « OÙ RECYCLER VOS APPAREILS ÉLECTRONIQUES ? »



Où recycler vos appareils électroniques ? La question mérite d'être posée à l'heure où nous n'avons pas encore de compartiment dédié dans nos poubelles. Il faut

savoir qu'un téléphone est composé en général pour moitié de plastique, 15% de verre, 15% de cuivre, du cobalt, de l'argent, du plomb, etc. Des substances pouvant, pour certaines, se révéler dangereuses pour l'environnement. Une solution existe pour vous débarrasser des vieux ordinateurs, téléphones ou tablettes : la reprise puis le recyclage/récupération. A l'échelle locale, vous pouvez –s'ils fonctionnent- déposer vos anciens appareils à Emmaüs Saint-Martin, au château rouge. Leurs ventes dans le « Bric à brac » contribueront à financer l'action de l'ESAT Espérance Emmaüs qui œuvre pour l'accompagnement de personnes en situation

de handicap par l'insertion dans le travail. Notez que les opérateurs téléphoniques le proposent aussi, ainsi que des sites spécialisés (« monextel », « mobilorama », « magic recycle », etc). Vous pouvez ainsi, selon son état, permettre à votre ancien appareil d'être acheminé dans un pays en voie de développement, d'être démantelé pour pièces ou recyclé dans une usine spécialisée. Certains de ces sites vous proposent un prix d'achat, d'autres permettent même de reverser le montant à une association... De quoi faire un geste écologique et solidaire dans le même temps ! ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



1 Délégation du service public pour l'aménagement et la gestion d'une aire de service pour camping-cars

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 20 voix pour, 1 voix contre (Gilles BAUDONNE) et 3 abstentions (Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA)

APPROUVE le principe de délégation du service public de gestion de l'accueil des camping-cars sur la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure de délégation de service public.

Dans le cadre du plan plage, les élus ont prévu de déplacer l'actuelle aire de camping-car qui cause de gros soucis de fonctionnement pour le parking de la plage et qui depuis la loi de 2014 et les modifications du code l'urbanisme est illégale car installée dans la bande littorale.

Le projet de plan plage vise à relocaliser cette aire sous les pins à côté du camping Campéole. Pour ce faire la commune a acquis la parcelle en 2016 et va désormais lancer une procédure de délégation de service public afin de recruter un opérateur qui aménage la nouvelle aire et ensuite la gère.

Ainsi, la qualité du service rendu aux touristes sera améliorée pour être plus adaptée aux besoins des camping-caristes actuels, le cadre sera également plus agréable tout en restant proche de l'océan. Les aménagements réalisés respecteront le cadre naturel du lieu et permettront de remplacer les nombreux arbres morts et malades sur la parcelle.

Pour la commune cette procédure permet d'éviter un investissement conséquent

pour aménager ce nouvel espace touristique et de supprimer les coûts de gestion de l'aire. Cela libérera aussi du temps pour notre Police municipale qui a déjà fort à faire en période estivale.

Enfin, financièrement, la redevance payée par le gestionnaire recruté compensera la perte de recettes de l'aire actuelle. C'est donc une procédure profitable à tous qui démarre... Une commission composée d'élus (majorité et opposition) sera chargée de mettre en œuvre à l'automne la sélection des candidats potentiels.

2 Présentation du Compte Rendu d'Activité (CRAC) 2016 dans le cadre de la concession d'aménagement de l'éco-quartier des Trois Fontaines

Après en avoir délibéré le conseil municipal, par 19 voix pour, 4 voix contre (Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA ; Gilles BAUDONNE) et 1 abstention (Alain DESPERGES)

APPROUVE le Compte-Rendu d'Activités (CRAC) 2016 présenté par l'aménageur de l'éco-quartier des Trois Fontaines.

Chaque année l'aménageur de l'Eco-quartier (SATEL) adresse à la commune un Compte-Rendu d'Activités (CRAC) qui comprend l'état financier prévisionnel global actualisé, le tableau des acquisi-

tions et cessions immobilières réalisées pendant la durée de l'exercice écoulé, une note sur les conditions de réalisation de l'opération au cours de l'exercice écoulé. Ainsi, le plan prévisionnel voté en 2016 est respecté, l'équilibre financier aussi. À l'occasion de cette présentation faite aux élus du Conseil Municipal, la SATEL a fait savoir que les bailleurs sociaux et les promoteurs privés qui réaliseront la première tranche étaient recrutés. La SATEL a aussi indiqué qu'elle débiterait les premiers travaux d'aménagement sur la route de Saint-Martin pour permettre d'accéder aux parcelles concernées à l'automne.

À l'occasion de ce Conseil Municipal, Alain Artigas a fait savoir à ses collègues élus qu'après de nombreuses années passées au sein de l'exécutif municipal (associations, urbanisme, suivi des chantiers,...), il souhaitait prendre un peu de recul et se placer désormais en soutien (en seconde ligne bien sûr) au sein de la majorité. Le Maire l'a chaleureusement remercié pour le travail accompli tout en comptant encore sur lui jusqu'à la fin du mandat. En remplacement d'Alain Artigas, Jean-Michel Mabillet déjà chargé des finances suivra les chantiers liés aux bâtiments municipaux et Alain Desperges ceux liés à la voirie et aux réseaux. ■



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2017

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie..



1 Aménagement de la rue de Janin : enfouissement des réseaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE l'étude technique relative à l'enfouissement des réseaux de la rue de Janin, dont le montant de la part communale s'élève à 45 787 €.

Depuis plusieurs années, la rue de Janin (d'intérêt communautaire), a été élargie et rénovée par phases successives. Il s'agit désormais de s'attaquer au bas de la rue qui mène au quartier des Hauts du lac et au camping du lac. Pour la commune, il s'agit d'abord de raccorder à l'assainissement les dernières maisons du quartier (15 000 €) et d'enfouir les réseaux électriques et téléphoniques (45 787 €). Pour ce faire le SYDEC participera au chantier et réalisera les premiers travaux. Ensuite la Communauté de Communes réalisera les travaux de voirie en partenariat avec la commune (98 000 € pour l'une et 4 500 € pour l'autre). Dans l'esprit des chemins de Saint-Claire et Maréchal Ferrand et compte tenu de l'espace disponible, il s'agit de réaliser un espace partagé où les piétons et les cyclistes seront prioritaires et en sécurité. L'aménagement d'ensemble respectera et améliorera (en supprimant les câbles et poteaux) le caractère bucolique du chemin. Le projet sera présenté aux habitants du quartier avant un démarrage des travaux dans l'hiver.

2 Recrutement pour les Temps d'Activités Périscolaires

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la création de 5 emplois temporaires d'Adjointes d'Animation, de 10 heures hebdomadaires et de 2 emplois temporaires d'Adjointes d'Animation de 15h00 hebdomadaires pour l'année scolaire 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 21 voix pour et 4 abstentions (F. LESCA, JC. BISSON, C. BONZOM, V. BRANGER) :

APPROUVE le recrutement de quatre enseignants pour participer à l'organisation et à l'encadrement des TAP conjointement avec l'équipe municipale des animateurs permanents pour l'année scolaire 2017.

Cette année encore, la priorité de la communauté éducative (enseignants, municipalité, parents) reste le rythme de vie des enfants. De manière innovante et concertée, la commune a mis en œuvre depuis la rentrée 2013 la semaine de 4,5 jours. Pour mettre en place cette organisation qui donne entière satisfaction, la commune consacre près de 350.000 € par an. Elle bénéficie d'une aide importante de la CAF et recrute des animateurs contractuels et des enseignants en plus des équipes permanentes. Ensembles, ils participent aux TAP, aux temps d'accueils éducatifs du matin, midi et soir, et au Centre de loisirs. De ce fait,

les animateurs bénéficient d'emplois plus stables avec des quotités horaires plus importantes. Cela leur permet de s'impliquer pleinement dans leurs missions auprès des enfants et d'offrir à ces derniers des animations favorisant leur éveil et le développement de leur personnalité. Les enfants bénéficient d'animations qui sont pensées dans leur globalité quel que soit le moment de la journée et quelle que soit la structure d'accueil, puisque les équipes sont les mêmes et la préoccupation principale (le rythme de l'enfant) est partagée.

Il faut enfin noter qu'à la différence de certaines communes, la mort programmée des emplois aidés n'aura que peu d'impact sur les temps d'animation car la commune a toujours fait le choix d'utiliser ces contrats de manière raisonnée avec un souci permanent de formation et pérennisation des postes. Ainsi, pour l'ensemble des services accueillants des enfants (62 agents), il n'y a actuellement que deux personnes en contrat aidé. Depuis 5 ans que ces contrats existent, 8 ont été signés au sein des services Enfance Jeunesse, 4 agents ont été formés et titularisés, 2 sont en cours de validité. Pour notre commune, et surtout dans l'intérêt de nos enfants, l'enjeu de la politique éducative se situe aussi au niveau de la pérennisation des aides de l'État et de la CAF mises en place par l'ancien gouvernement (soit à Ondres 142€/enfant scolarisé). Des fonds que l'équipe municipale appelle de ses vœux. Leur remise en cause serait catastrophique pour ce dispositif favorisant la construction des citoyens de demain. ■



SAISON ESTIVALE : DU MONDE À LA PLAGE MALGRÉ UNE MÉTÉO CAPRICIEUSE



La saison estivale touche à sa fin... Les navettes de la plage rejoignent leur port d'attache et les membres de l'équipe du Poste de secours s'en vont vers d'autres horizons... au même rythme que les touristes reprennent leur quotidien. L'heure est donc au bilan de cette saison estivale 2017. Si la météo a joué les capricieuses durant les deux mois d'été, les touristes étaient néanmoins au rendez-vous en nombre à Ondres et sur sa plage. Par conséquent, les membres du Poste de secours – dix au total cette année (nageurs sauveteurs civils et CRS)- ont été bien occupés. On dénombre depuis le 17 juin dernier : 450 petits soins, 430 aides aux baigneurs (577 sur la même période l'an passé), 78 interventions de sauvetage sur 153 personnes au total. Six

accidents nécessitant l'évacuation par les secours ont été recensés dont une luxation d'épaule, de genoux, mais aussi trois malaises cardiaques. Des chiffres en baisse face à ceux de 2016, mais qui témoignent de la prudence dont il faut faire preuve face à l'océan. Félicitations à toute l'équipe ! Nouveauté de l'année à la plage, les animations sportives mises en place par le Service municipal de sports ont mobilisé des participants : quatre équipes en moyenne pour les tournois de beach volley et de 2 à 4 personnes pour chaque séance de fitness. Le sport, lors des animations associatives hebdomadaires (courses de vaches et des soirées pelote) aura également attiré beaucoup de monde tout au long de l'été. ■

VIF SUCCÈS POUR LA COLLECTE DE SANG

Le 20 juillet dernier, la salle Dous Maynades accueillait une collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang, l'association pour le don de sang bénévole de Tarnos, en partenariat avec la commune. Une première édition ondraise qui a été un vif succès. En effet, l'EFS a recensé 66 donneurs qui se sont présentés entre 10h et 13h30 dont 23 nouveaux donneurs, et finalement 55 personnes qui ont pu être prélevées (certaines pathologies dont l'anémie empêchant le prélè-

vement). Les donneurs étaient composés pour moitié d'Ondrais et Tarnosiens, et pour l'autre de touristes et personnes de passage. L'association pour le don de sang bénévole tient à remercier la municipalité pour le prêt de la salle et l'aide logistique, ainsi que ses bénévoles pour l'affichage, fléchage et l'aide au déroulement de la collecte. Un succès qui ouvrira sur de prochaines éditions dont nous vous tiendrons informés. ■



LE POINT SUR LES TRAVAUX CHEMINS DE CLAOUS ET DE CARRÈRE

En mars dernier, des travaux de voirie et réseaux débutaient aux abords du nouveau Centre technique municipal sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes : création d'une voie de cheminement doux sur l'extrémité du chemin de Claous, enfouissement des réseaux, bassin de rétention et poste de refoulement, giratoire sur la RD26. Un chantier mené afin de répondre aux besoins du nouveau CTM et en lien avec le futur écoquartier des Trois fontaines. Grâce à ces travaux, toutes les habitations de ces artères sont désormais raccordées au tout-à-l'égout et plus aucun rejet direct ne se fait dans le



milieu naturel grâce au bassin de rétention. La création du giratoire apportera également davantage de sécurité. Ce chantier a ainsi été mené tel qu'initialement prévu jusqu'à fin juillet où une modification de calcul du bureau d'études au niveau du bassin de rétention a entraîné la coupe, à tort, d'arbres en bordure de parcelle. Modification dont le maître d'ouvrage n'avait pas été informé. Une erreur, fâcheuse, que déplorent les riverains tout autant que les élus de la Communauté de communes, comme ceux de la commune d'Ondres. De nouveaux arbres seront plantés à l'endroit des coupes. ■

LE PARCOURS CITOYEN S'ENRICHIT D'UNE 15^{ÈME} ÉTAPE



Le 10 décembre 2016, la commune inaugurait son Parcours citoyen -itinéraire qui se déploie au cœur de la ville- né d'une réflexion sur le bien-vivre ensemble. Il permet de découvrir différentes œuvres

artistiques et de réfléchir sur les valeurs humanistes. Initialement composé de 14 panneaux, il en compte aujourd'hui un quinzième porteur du mot « construire » officiellement présenté le 16 juin 2017

à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle résidence L'Aïrial, chemin de Cantine. Cette nouvelle création se situe dans l'enceinte de la Mairie annexe. Pour rappel, le plan des différentes étapes du Parcours citoyen est téléchargeable sur www.ondres.fr, rubrique « Découvrir Ondres », sous-rubrique « Le Parcours citoyen ». Il est également disponible à l'accueil de la Mairie. À noter également : « Parcours citoyen, le jeu » est également proposé aux enfants. Un moyen ludique et citoyen de découvrir sa ville... avec une récompense à remporter. Ce rendez-vous sous le signe des valeurs humanistes a aussi été l'occasion de présenter la charte du vivre ensemble que vous pouvez signer et partager. Rendez-vous dans la rubrique Charte du vivre ensemble sur ondres.fr. ■

QUARTIER TOURISTIQUE : REPRISE DES TRAVAUX DE LA SECONDE TRANCHE

En cette fin de saison estivale, les travaux dans le quartier touristique reprennent cette mi-septembre pour le plus grand bonheur, à n'en pas douter, des futurs usagers du skate-park, du boulodrome et des équipements à venir ! Pour rappel, cette seconde tranche de travaux comprend voiries, parkings, cheminements piétonniers, assainissement des eaux

pluviales, réseaux secs pour l'éclairage public et installation des équipements sportifs (city stade, skate park, terrain de basket, boulodrome...) ainsi que le mobilier urbain. D'ici quelques mois, c'est tout un ensemble d'infrastructures de loisirs -à même de regrouper toutes les générations dans un cadre naturel préservé- qui seront proposées. ■



LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL INAUGURÉ EN JUIN



Une matinée portes ouvertes était organisée samedi 24 juin dernier au nouveau Centre technique municipal (CTM) au sein duquel les agents communaux ont

emménagé en avril. Un temps de découverte et d'échanges auquel chacun était convié. Cette belle matinée a ainsi été l'occasion pour les participants de visiter

les lieux (zone administrative et d'accueil, locaux de stockage, hangars...), de poser leurs questions et d'obtenir leurs réponses. Pour ce faire, les agents du CTM s'étaient mobilisés et ont pu, chacun selon leurs spécialités, faire découvrir aux visiteurs du jour les 1200 m² de surface abritée que compte leur nouvel outil de travail. Un outil qu'ils ont eux-mêmes élaborés en concertation avec les élus et une programmiste. Un bâtiment qui est donc désormais adapté aux besoins actuels des services techniques (en stockage, en stationnement...) et aux normes en vigueur, et qui saura aussi suivre les évolutions de la commune. ■

JEAN LABASTIE : LES TRAVAUX BIENTÔT FINALISÉS



Lancés début février 2017 pour une durée de 9 mois, les travaux avenue Jean Labastie ont avancé à un très bon rythme. Les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune concernent la pose d'une cana-

lisation d'un mètre de diamètre afin de concentrer et acheminer les eaux pluviales provenant de l'avenue du 8 Mai 1945 et de la rue Jean Labastie en direction du bassin de rétention situé en bordure du canal

Laroque et de l'étang du Turc. Le SYDEC a également réalisé une extension du réseau d'assainissement des eaux usées sur la partie inférieure de l'avenue, et le SIAEP réalise un renouvellement et un renforcement sur le réseau d'eau potable. L'ensemble de ces actions a pour objectif de permettre une meilleure gestion des eaux pluviales, usées et potable. Désormais, et avec de l'avance donc, les eaux pluviales sont connectées au bassin de rétention, le réseau d'assainissement des eaux usées a été étendu, seul le renforcement du réseau d'eau potable nécessite encore quelques travaux. Un chantier qui devrait s'achever d'ici fin septembre au lieu de début novembre. ■

TROIS FONTAINES : DÉBUT DES TRAVAUX FIN 2017

Les premiers travaux d'aménagement de l'écoquartier des Trois fontaines doivent débuter en cette fin d'année. La SATEL (Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) annonce un démarrage des travaux sur la RD26 bordant le futur quartier dès fin 2017. Les promoteurs ont quant à eux été consultés au printemps. Cinq participeront à cette première phase : XL Habitat pour 30 logements locatifs sociaux ;

Bouygues Immobilier pour 49 logements en accession libre, et 6 logements en accession à prix maîtrisé ; XL Habitat et le COL pour 45 logements locatifs sociaux et 25 logements en accession sociale ; HSA pour 64 logements locatifs sociaux et 13 logements en accession à prix maîtrisé et SMDC pour 10 maisons de ville en accession à prix maîtrisés. Les cinq permis de construire seront déposés début 2018 pour un démarrage des travaux

en septembre de la même année. Ces premiers programmes immobiliers sont prévus pour une livraison début 2020. Ainsi, conformément au projet annoncé depuis plusieurs années, cette première phase fera la part belle aux logements à prix accessibles que ce soit en location ou accession à la propriété ; logements qui font cruellement défaut pour maintenir à Ondres et dans le Seignanx, les habitants de notre territoire. ■

RD810 : LANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Dans le cadre d'une démarche qualité souhaitée par les élus du Comité territorial Seignanx du SYDEC et de la Mairie d'Ondres, un diagnostic des réseaux d'assainissement (eaux usées et pluviales) a été réalisé. Ce dernier met en lumière la nécessité de rendre conforme le réseau d'assainissement collectif sur la partie nord de la RD810, du carrefour de Bertrix jusqu'au niveau du restaurant Le Cassiet. Afin de respecter le Code de l'environnement et de protéger le milieu naturel, des travaux débutent donc sur cette artère à partir du 23 octobre et ce pour trois mois. D'un coût de 2,6 millions d'euros pour la part eaux usées (intégralement financés par le Sydec avec le concours de l'Agence de l'eau Adour

Garonne), ce chantier consistera en une mise en séparatif des deux réseaux, eaux usées et eaux pluviales. Initialement prévus pour une réalisation sous le trottoir, ces travaux seront exécutés à partir de la chaussée, en raison de contraintes techniques. Les trottoirs seront réalisés dans un second temps. Ce chantier entraînera quelques perturbations sur la route, atténuées par l'organisation des travaux et le plan de circulation établi. L'ensemble de ces dispositions a été présenté à l'occasion d'une réunion publique tenue le mardi 12 septembre. En parallèle des travaux du SYDEC, le SIAEP renouvellera son réseau d'eau potable et les branchements sur une partie du chantier. ■



UNE OPPOSITION ENCORE DÉBOUTÉE ET MAINTENANT CONDAMNÉE

Pour la troisième et quatrième fois en trois ans de mandat, nos opposants de la gauche extrême (cette fois encore par l'intermédiaire de M. Lapierre) ont de nouveau assigné la commune devant le Tribunal Administratif de Pau. Comme lors des deux précédentes fois, ils ont perdu. La nouveauté du dernier jugement réside dans le fait que cette fois-ci, M. Lapierre est condamné à verser 150 € à la commune, une somme bien maigre comparée aux coûts engendrés par de telles procédures inutiles. Par ailleurs, M. Lapierre a aussi porté plainte au pénal contre le Maire pour malversation dans le cadre de la construction de l'extension de l'école élémentaire. Jugée infondée par le Procureur de la République, sa plainte n'a pas été retenue.

Comme à notre habitude, nous nous contentons de porter à la connaissance des Ondrais ces décisions de la justice,

sans les commenter, en espérant simplement que le débat politique dans notre commune puisse s'élever. ■

E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso,

B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.



EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION GROUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

L'été touche à sa fin, la municipalité fera un bilan positif de la saison touristique tant en terme de fréquentation que financier. Nous en doutons... En effet, la saison touristique outre les coûteux travaux d'aménagement entraîne aussi des dépenses pour notre ville : navettes, saisonniers, surveillance, mobilisation du personnel technique...

La municipalité a fait le choix du « tout tourisme » et mise son développement économique sur 3 mois d'été et le bien-

être des touristes ; la création d'un quartier touristique en est l'illustration avec une utilisation du foncier et des finances (inter)communales uniquement dirigée vers une activité excentrée à très forte saisonnalité ne concernant que peu les Ondrais.

Quid des 9 mois restants et des Ondrais ? Les petits ondras, de plus en plus nombreux, vont continuer à fréquenter des groupes scolaires arrivés à des tailles critiques (7 divisions en maternelle, 12 en

primaire). Pour le confort et la sécurité de tous (circulation aux abords des écoles), ne faudrait-il pas plutôt se poser la question d'un nouveau groupe scolaire ?

La rentrée sociale s'annonce chaude, notamment avec la réforme du code du travail. On voit bien qu'à Ondres, comme à Paris, les promesses ne vivent que le temps d'une campagne électorale ! ■

Caroline Gueraud-Camy, Gilles Baudonne.

GROUPE « ONDRES AUTREMENT »

C'est la rentrée, les écoliers ont repris le chemin de l'école, et c'est aussi l'annonce de dispositions qui ont été prises pour les mois à venir. Entre autres...

Du changement pour les communes, du changement pour les retraités, du changement pour les salariés,.... pour tous.

- Les collectivités doivent se serrer la ceinture, moins d'aides de l'état, réductions des élus locaux, et en même temps réforme de la taxe d'habitation.

Mais qui va combler le manque à gagner ? Quels seront les choix de nos élus majoritaires ?

- Hausse de la CSG pour les retraités, alors que les retraites ne sont pas revalorisées à juste titre.

- Réforme du travail : loi travail. Accord d'entreprise qui puisse remplacer les dispositions d'accord de branche même si celui-ci est moins favorable aux salariés.

Voilà bien des sujets, à conséquences, qui

ne manqueront pas de nous interpeller.... Cyrille Laharrague a démissionné de son poste d'élu, habitant maintenant sur Bayonne. Il est remplacé par Colette Bonzom.

Après avoir quitté l'association Ondres Environnement, Colette s'était mobilisée sur la liste de P. Collet, puis de C. Cladères. ■

F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, R. Laharie, C. Bonzom.

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

À GRANDES FOULÉES VERS LES 26^{ÈME} COURSES DU SEIGNANX !



Grand rendez-vous local du mois d'octobre, les Courses du Seignanx approchent à grandes foulées ! Les courses – dont ce sera cette année la 26^{ème} édition – auront lieu le dimanche 29 octobre prochain. Organisées par l'Office de tourisme du Seignanx, en partenariat avec la Communauté de Communes,

elles permettent aux amoureux de circuits pédestres en pleine nature de prendre un bon bol d'air entre coteaux et Barthes de l'Adour, entre Saint-Barthélemy et Saint-Martin-de-Seignanx. Les sentiers sont essentiellement sur routes et chemins. La course enfants est de 1,5 km (départ 11h15 au fronton de St-Barthélemy –

courses à confirmer, informations en ligne). Les courses adultes sont de 10 km (départ 9h40 du bourg) ou de 15 km (départ à 9h30 du bourg).

Les participants sont attendus au fronton de Saint-Barthélemy à partir de 8h pour les inscriptions et remises de dossards. De là, des navettes gratuites mèneront les coureurs au bourg où démarrent les deux courses adultes chronométrées. Le retour des deux parcours se fait au fronton. La course enfant non chronométrée part et revient au fronton. Au programme ? Du sport bien sûr, des récompenses aussi... et de la convivialité avec des temps de rencontre autour d'un buffet, d'un verre de l'amitié, d'une tombola et de la remise de cadeaux offerts à tous les participants. Les inscriptions seront ouvertes à l'Office de tourisme du Seignanx, à Ondres, à partir du lundi 9 octobre 2017 et sur internet à l'adresse : courses-du-seignanx.jimdo.com. ■

LE SEIGNANX DEVIENT UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



Véritablement pionnier en matière d'éco-tourisme et de préservation de son environnement naturel, le Seignanx devient un Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. Suite à sa candidature présentée en décembre 2016, la Ministre de l'Environnement de l'ancien gouvernement (Ségolène Royal) annonçait en avril dernier que le Seignanx avait su proposer des actions en concordance avec les objectifs de la Loi de transition énergétique, et pouvait donc intégrer ce programme national. Notre territoire bénéficiera donc d'un accompagnement financier (à hauteur de 230 000 euros) lui permettant de développer ses projets écoresponsables. C'est Marie-Ange Delavenne, Vice-Présidente chargée de l'Environnement à la Communauté de communes, qui portera ces actions. La première, d'ores et déjà mise en œuvre, est de développer l'écomobilité. Ainsi, le Seignanx est actuellement en train d'acquérir 6 véhicules ainsi qu'une quinzaine de vélos électriques (cf. photo/ essai des vélos électriques par Marie-Ange Delavenne Vice-Présidente en charge de

l'environnement et Julia Capdeville, chargée de mission environnement). Un de ces six véhicules, un mini camion benne électrique, sera mis à disposition des services techniques ondras. La Police municipale de la commune bénéficiera, quant à elle, de 2 des 15 vélos (VTT). Dans cette même dynamique, trois points de recharge électrique seront installés cette année à Ondres, Tarnos et Saint-Martin de Seignanx (financés à 80% par l'ADEME, la Région et le Département). Avec ce nouveau label de Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, de nombreux autres projets en faveur de l'écomobilité pourront être menés prochainement (itinéraires cyclables, déploiement de Pédibus...), tout comme dans les domaines du renforcement des circuits courts (structuration des filières producteurs/restauration collective, sensibilisation du grand public, valorisation des terres agricoles locales...) et de la préservation de la biodiversité (accompagnement zéro phyto, sensibilisation à la biodiversité locale, préservation des trames écologiques urbaines...). ■



Abans-diser : *Uèi, que'vs vau balhar un aut petit conde qui m'estó condat ne sèi pas mei per qui ! Mes aquò rai... L'essen-
ciau qu'es d'arrider un chic !*

Las tres vertats de l'arrenard.

Un jorn, lo lop que's gahè l'arrenard e que se'u disó :

- Adara que't tieni, que'm mentéishes tostemps e que pagui la nòta Aqueste còp, que serèi shens nat quartièr ! Que pòdes estar segur que ne't deisharèi pas anar. Ne't tornarèi pas alargar, a mensh que ne'm disis tres vertats.

L'arrenard que saunegè ua pausa, e qu'acabè per respòner :

LE GASCON EN PARTAGE

- E çò qui'm garanteish que, se't disi tres vertats, e'm deisharàs anar ?
- Per ma fé de lop, l'ors qu'arriba e que m'empararà lo marcat.
- E ben, e'n vòs ua ? Se ne t'avèi pas encontrat, ne m'aurès pas gahat !
- Qu'es vertat, ben !
- E'n vòs ua segonda ? S'èras estat òrb, ne m'aurès pas vist !
- Qu'es enquèra vrai !
- E vòs la tresau ? Se moreishi adara, ne pòdes pas arren contra jo !
- Qu'as enquèra rason, mes...
- Ne i a pas nat « mes » ! Qu'as jogat. L'ors que n'es lo testimòni...
- Sòlide, ce disó alavetz l'ors au lop. Compair, que t'èras desbrombat que lo « se », com l'ausèth, e s'espavola en l'aire !...
E cric e crac, que'm clavi la vertat au sac !
E cric e cròc, se ne'm credes pas, qu'auràs un pos d'esclòp !

Les trois vérités du renard.

Un jour, le loup attrapa le renard et lui dit :
- Maintenant, je te tiens, tu me mens tous les jours et je paie l'addition. Cette fois-ci, je ne te ferai pas de quartier ! Tu peux

être certain que je ne te laisserai pas partir. Je ne te relâcherai pas, à moins que tu ne me dises trois vérités.

Le renard réfléchit un moment, et finit par répondre :

- Qu'est-ce qui me garantit que, si je te dis trois vérités, tu me laisseras partir ?
- Par ma foi de loup, l'ours arrive, et il protégera notre marché.
- Eh bien, tu en veux une ? Si je ne t'avais pas rencontré, tu ne m'aurais pas attrapé !
- C'est vrai, ça !
- Tu en veux une seconde ? Si tu avais été aveugle, tu ne m'aurais pas vu !
- C'est encore vrai !
- En veux-tu une troisième ? Si je meurs maintenant, tu ne peux rien contre moi !
- Tu as encore raison, mais...
- Il n'y a pas de « mais » ! Tu as parié. L'ours en est le témoin...
- C'est sûr, dit alors l'ours au loup. Compère, tu avais oublié que le « si », comme l'oiseau, s'envole en l'air !...
Et cric et crac, j'enferme la vérité dans le sac !
Et cric e cròc, si tu ne me crois pas, tu auras un coup de sabot !

LEXIC

acabar (acaba) : achever.
adara (adare) : maintenant.
aire (èrt) : air.
alargar (alarga) : lâcher.
alavetz (alabeuts) : alors.
anar (ana) : aller.
aqueste (aqueuste) : cet, cette.
aquò rai (aquo ray) : peu importe.
arren (arreuy) : rien.
arrenard (arrenard) : renard.
arribar (arriba) : arriver.
arrider (arride) : rire.
ausèth (aousèt) : oiseau.
balhar (bailla) : donner.
clavar (claoua) : fermer à clé.
compair (coumpay) : compère.
condar (counda) : raconter.
conde (counde) : conte.
contra countre) : contre.
còp (cop) : fois.
créder (creude) : croire.
deishar (deuchar) : laisser.
desbrombar (deusbroumba) : oublier.
diser (dise) : dire.
emparar (eumpara) : protéger.
encontrar (euncountra) : rencontrer.

enquèra (euncouère) : encore.
estar (eusta) : être.
fé (fé) : foi.
gahar (gaha) : attraper.
garantir (gouaranti) : garantir.
e'n vòs ua (e'n bos ibe) : tu en veux une.
esclòp (eusclop) : sabot.
espavolar (eusparboula) : envoler.
essenciau (eusseunciaou) : essentiel.
jo (you) : moi.
jogar (yoga) : parier, jouer.
jorn (yourn) : jour.
lop (loup) : loup.
marcat (marcat) : marché.
mèi (mèy) : plus, davantage.
mensch (meunch) : moins.
mentir (meunti) : mentir.
mes (meus) : mais.
morir (mouri) : mourir.
nat (nat) : aucun.
ne sèi pas (ne sèy pas) : je ne sais pas.
nòta (note) : note.
òrb (orb) : aveugle.
ors (ours) : ours.
pagar (paga) : payer.
pausa (paouse) : moment.

pos (pous) : poussée, coup.
quartièr (quartie) : quartier. qu'auràs (qu'aouras) : tu auras.
que pòdes (que podes) : tu peux.
que serèi (que serèy) : je serai.
que vau (que baou) : je vais.
que vòs (que bos) : tu veux.
rason (rasoun) : raison.
respòner (reuspoune) : répondre.
saunejar (saouneuya) : songer.
segur (seugu) : sûr.
se (se) : si.
se ne t'avèi pas (se ne t'aouèy pas) : si je ne t'avais pas.
shens (cheuns) : sans.
solide (soulide) : c'est sûr.
testimòni (teustimoni) : témoin.
tièner (tieune) : tenir.
tornar (tourna) : de nouveau.
tostemps (tousteuims) : toujours.
tres (treus) : trois.
tresau (treusaou) : troisième.
uèi (ouèy) : aujourd'hui.
un aut (ugnaout) : un autre.
vertat (beurtat) : vérité.
vist (bis) : vu.
vrai (bray) : vrai.

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

ÉDITORIAL

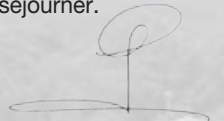


Accompagner et maîtriser les évolutions de notre ville

Une commune est comme une grande maison, dont les habitants sont les membres de la famille. Comme un foyer, une ville évolue et il est nécessaire de réunir toutes les conditions propices à ce que vivre en son sein soit synonyme d'harmonie. Attirant de nouveaux habitants mais aussi des touristes -ces invités de passage-, Ondres à l'image d'autres communes du littoral de la Nouvelle Aquitaine grandit et se transforme... inéluctablement. C'est dans cette réalité que résident les deux grands enjeux du mandat actuel : **accompagner cette mutation naturelle du statut de village à celui de ville et maîtriser cette transformation**, en ayant un temps d'avance sur elle, même. Pour s'adapter à ces changements, les élus ondras sont convaincus de l'importance de conser-

ver deux grandes richesses constitutives de la qualité de vie et de l'épanouissement de chacun au quotidien : **préserver et encourager le lien social**, celui qui permet de se connaître, d'échanger, de s'entraider. **Ouvrer pour la sauvegarde de notre précieux environnement naturel** et sensibiliser chacun à sa protection, lui qui nous permet de nous divertir, de grandir et vieillir dans un cadre de choix. C'est autour de ces deux volontés que se déclinent les engagements pris par les élus en 2014. C'est autour de ces mêmes grands axes que se déploient les projets réalisés, en cours et à venir compilés dans ce dossier. Des projets qui s'inscrivent aussi dans une vision d'ensemble de notre territoire, le Seignanx, à l'heure où les évolutions politiques créent un transfert de compétences des communes vers

les intercommunalités. Ce dossier dresse ainsi un panorama des actions menées depuis 2014 et présente celles à venir... pour qu'à l'image d'une maison accueillante, à la beauté préservée et où chacun a sa place ; Ondres soit une ville où il fait bon vivre, grandir, apprendre, travailler, se divertir, vieillir et séjourner.


Éric GUILLOTEAU
 Maire d'Ondres

RÉUNION PUBLIQUE

Vivre à Ondres : 2014>2017>2020

Jeudi 12 octobre à 20h30
Salle Capranie

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE TOUTE L'ANNÉE

La Mairie d'Ondres, c'est un ensemble de femmes et d'hommes - élu(e)s et agents communaux - au service des Ondraïses et Ondraïs.

Aujourd'hui, Ondres c'est : ➔ **5056 habitants**

➔ 27 Élus

- 1 Maire
- 8 adjoints
- 3 délégués du groupe majoritaire
- 8 conseillers municipaux du groupe majoritaire
- 7 conseillers municipaux des groupes minoritaires

➔ 99 agents municipaux

- 9 à la direction des Affaires générales
- 9 à la direction Culture et vie locale
- 52 à la direction Éducation, enfance, jeunesse et sports
- 25 à la direction des Services techniques
- 4 à la Police municipale

LES 4 ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ

Lors de la phase préparatoire du programme pour les élections municipales 2014, les élus de la majorité avaient rencontré les Ondraïs. Ils avaient échangé avec eux, puis réalisé la synthèse de leurs aspirations... de vos attentes. Ce travail de terrain a permis d'établir un programme.

C'est autour de ce projet, décliné en quatre grandes thématiques comme autant d'engagements, que s'orientent toutes les actions menées à destination des Ondraïses et Ondraïs comme des touristes.

- « **Ondres, une ville à vivre** »... et où il fait bon vivre dans un environnement naturel préservé.
- « **Avoir moins de 20 ans à Ondres** »... et y trouver toute sa place au quotidien.
- « **Ondres : une ville, des solidarités** »... où le lien social est favorisé.
- « **Ondres : une ville, des emplois** »... où des entreprises peuvent s'installer et le tourisme se développer.

SOMMAIRE


Préserver, aménager, se loger p14

Se connaître, échanger..... p15

Grandir, apprendre p16

Travailler, se déplacer p17

Aider, s'entraider..... p18

Se cultiver, se divertir..... p19

Quoi de neuf à Ondresp20

PRÉSERVER, AMÉNAGER, SE LOGER

Développer la qualité de vie à Ondres tout en préservant la commune

Ondres, comme l'ensemble du sud Landes, suscite un engouement important. Ainsi, il est crucial de penser, en amont, cette évolution inéluctable de la commune... En agissant au quotidien et en sensibilisant chacun à la préservation de notre cadre de vie... En rénovant et adaptant les voiries pour apporter sécurité et environnement végétalisé... En créant des espaces de loisirs comme autant de lieux d'épanouissement et d'échanges... En développant, enfin, des lieux de vie accessibles à tous, sans dénaturer notre patrimoine naturel.



Campagne de protection de la dune, démarche zéro phyto dans les espaces verts, comblement des sifflements à la plage... Agir et informer pour préserver notre espace de vie.



Éduquer à l'environnement en organisant des nettoyages, des conférences, en créant la Fête de la nature... Permettre l'adoption de réflexes écologiques en développant les points tri (9 points au total).

LES CHIFFRES CLÉS

7

Nombre d'artères de la commune rénovées entre 2014 et 2017.

34

Nombre total de logements sociaux réalisés à Ondres depuis 2014. 24 nouveaux logements à venir en 2018 avec « Les Jardins d'Hestia ».

1^{re} prix

lors du dernier Concours départemental des villes et villages fleuris (catégorie villes de moins de 5000 habitants).



Moderniser nos réseaux et voiries afin de circuler aisément dans un environnement végétalisé, voici les objectifs des travaux menés à Beyres, Piron, Claous, Sainte-Claire et avenue Jean Labastie.



Aménager l'espace en favorisant les rencontres intergénérationnelles. Une mission remplie par le Parcours citoyen et par la zone de loisirs en cours de création au quartier touristique.

➔ ET DEMAIN ?

De 2017 à 2020, durant la seconde partie du mandat, de nouveaux projets, déjà en cours pour certains, viendront contribuer davantage encore à la préservation, l'aménagement et au bien-vivre à Ondres :

- Création d'un logement de répit à l'ancienne maison du garde barrière.
- Construction d'une nouvelle résidence à loyer modéré avenue de la plage.
- Mise en place de circuits pédestres et de pleine nature sur la commune.
- Aménagements divers (abords du stade, liaison vers le centre-ville, etc.)



Développer des programmes de logements confortables et accessibles à tous, tel est le contrat rempli par le lotissement des Embruns inauguré en 2015, et par la nouvelle résidence L'Aïrial.



Afin de répondre à la demande en termes de logements, la commune s'étend de façon responsable avec, notamment, l'éco-quartier des Trois Fontaines (à l'est de la ville).

SE CONNAÎTRE, ÉCHANGER

Ouvrer, au quotidien, pour bien vivre ensemble

Bien vivre ensemble se construit au quotidien. Il faut se connaître, d'abord, puis trouver le temps et l'espace pour échanger, ensuite. Afin de développer les liens entre les Ondrais toutes générations confondues, mais aussi entre les habitants et la municipalité, c'est un ensemble de dispositions qui ont été mises en place : des moments d'échanges avec les élus pour créer du dialogue autour des projets de la commune, des canaux de communication multipliés afin de toucher chaque Ondrais, des rendez-vous qui célèbrent le tissu associatif, de nouvelles structures - enfin - qui permettent à ceux qui le souhaitent de participer à la démocratie locale... Des projets pour mieux se connaître, échanger davantage, et vivre bien, ensemble.



Afin d'étoffer le dialogue et de favoriser la citoyenneté locale, les élus animent une permanence en Mairie deux samedis par mois. Chacun est aussi référent d'un quartier pour plus de proximité.



Les associations, coeur battant de la ville, sont soutenues toute l'année, par des aides, des formations ou encore le Forum des associations permettant aussi d'accueillir les nouveaux Ondrais.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rencontrer les élus

Chaque élu peut vous recevoir, soit à la demande (rdv par le secrétariat général), soit lors des permanences tenues un samedi sur deux (programme sur www.ondres.fr).

Conseil municipal

Le Conseil municipal se tient une fois par mois et vous pouvez venir y assister. Sa date est annoncée sur le site internet de la commune.



Depuis 2014, des réunions publiques sont organisées pour informer et favoriser l'échange autour des projets menés. Les avis riverains se sont également généralisés dans un souci d'information.



Poursuivant l'ambition de toujours mieux communiquer, Ondres a désormais -outre son site internet- sa page Facebook, sa chaîne Youtube, une charte plus développée, un bulletin plus étoffé.

➔ ET DEMAIN ?

De 2017 à 2020, l'engagement pris autour du bien-vivre ensemble se poursuivra avec :

- la perpétuation des événements et projet déjà initiés (accueil des nouveaux arrivants, charte du vivre ensemble, etc.)
- la création de nouvelles structures à même de développer les échanges telles que la Maison des sports ou encore la Maison de la nature qui constitueront toutes deux des lieux de rencontre et de partage.



Ondres donnent aux jeunes, ces citoyens de demain, la place qu'ils méritent. La ville a créé en 2015 un Conseil municipal des jeunes et initié un rendez-vous citoyen auprès des nouveaux votants.



Un Conseil des sages, entité à laquelle le Maire peut soumettre des dossiers locaux, a été créé en 2015. Nos aînés, mémoire de la commune, bénéficient aussi d'animations toute l'année (Fêtes, etc.).

GRANDIR, APPRENDRE

Permettre aux plus jeunes de grandir, apprendre et s'épanouir dans leur ville

L'enfance et la jeunesse sont deux champs d'action prioritaires à Ondres et la municipalité a à cœur de permettre à tous les membres d'une famille de s'épanouir dans sa ville. Cela débute avec le développement du lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) au sein de la Maison de la petite enfance. Cela se traduit aussi par l'offre d'infrastructures d'accueil scolaires et périscolaires de qualité, mais aussi par le développement de projets qui donnent toute leur place aux jeunes dans la vie locale. Enfin, cette ambition s'illustre au quotidien par la création d'espaces dédiés à la jeunesse.

LE CHIFFRE CLÉ

470

Nombre d'élèves scolarisés en 2017, entre l'école maternelle et l'élémentaire.

LE SAVIEZ-VOUS ?

LE PIJ à la Maison des jeunes

Ondres dispose depuis janvier 2017 d'un Point Information Jeunesse labellisé permettant aux plus jeunes d'obtenir réponses à leurs questions : orientation, recherche d'emploi, projet de stages à l'étranger, etc. Le lieu forme aussi au baby-sitting et constitue un relais parents / baby-sitters formé(e)s.

➔ ET DEMAIN ?

D'autres nouveaux projets sont déjà en cours ou en perspective afin de contribuer au bien-être de nos plus jeunes et de leurs parents à Ondres :

- Construction d'un nouveau Centre de loisirs (acquisition foncière réalisée).
- Création d'une extension de la Maison de la petite enfance dans le futur quartier des Trois Fontaines.
- Création de circuits pédestres labellisés « *Un chemin, une école* ».



Ondres propose un accès facilité aux modes de garde : en finançant notamment le réseau « Relais assistantes maternelles », en formant au baby sitting et en assurant le relais parents / baby-sitters.



En vue d'améliorer les services scolaires et périscolaires, l'extension de l'école élémentaire a été inaugurée en 2017 offrant 4 nouvelles salles (classes et TAP), permettant de libérer une salle de du restaurant scolaire. Le foncier est d'ores et déjà acquis pour de futurs agrandissements.



Un Pédibus permet aux enfants de se rendre à pied à l'école par des chemins sécurisés et accompagnés. Ce moyen de transport connaît un succès croissant avec 60 enfants en moyenne en 2017.



Les bonnes habitudes s'acquièrent dès le plus jeune âge... De nombreux projets citoyens et durables sont menés avec les enfants, comme les sensibiliser au respect de la nature et au jardinage.



Depuis septembre 2016, Ondres a étendu son partenariat avec le Conservatoire des Landes. Une façon de proposer un enseignement musical varié de qualité, accessible et de proximité.



En octobre 2016, la commune s'est dotée d'un service municipal des sports. Désormais, il permet aux jeunes de la ville de profiter des structures sportives communales tout en étant accompagnés.

TRAVAILLER, SE DÉPLACER

Pour une économie locale, durable et plus humaine

Offrir au meilleur prix des espaces pour que des entreprises puissent créer des emplois pour les habitants du Seignanx est une mission majeure que les élus ont confiée à la Communauté de communes du Seignanx. Forte de cette compétence, depuis 2014, la communauté a ouvert plusieurs zones d'activités pour tous types d'entreprises. Après avoir installé 7 artisans à l'Arriou, la Communauté de communes a ouvert la zone de Souspesse à Saint-Martin de Seignanx et elle commercialise désormais des lots à Northon et Labranère. Elle initie, à Ondres, la même démarche pour les activités touristiques. En parallèle, la commune et la communauté sont associées pour rechercher des solutions de transport collectif indispensables aux déplacements du quotidien en particulier pour aller travailler.



Depuis 2014, de nouvelles entreprises se sont installées à Ondres avec l'aménagement des ZA de l'Arriou et Labranère, qui ont permis la création de 30 premiers emplois et d'autres à venir.



L'artisanat et les commerces de proximité sont accompagnés par la création de zones artisanales et par le soutien en direction des commerçants demandé à la SODEC (promoteur Allées Shopping).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une charte de développement durable

Toutes les entreprises qui s'installent dans les zones artisanales du Seignanx signent une charte de développement durable, les incitant à être écoresponsables.



La 1^{re} tranche de travaux du quartier touristique est achevée et la 2^{ème} débute ce mois. Ce lieu sera à terme un espace intergénérationnel de commerces et loisirs pour les Ondrais et les touristes.



À Ondres, le développement touristique est responsable et durable : mini-golf et Parc Résidentiel de Loisirs (PRL) sous les pins, animations à la plage sensibilisant au respect de notre lieu de vie.

→ ET DEMAIN ?

D'autres projets sont en cours afin de favoriser l'économie locale et faire d'Ondres, à terme, une station touristique classée :

- Le projet des Allées Shopping de la Sodec (foncier vendu 4,8 M€) reprend comme le groupe l'a présenté dans sa newsletter de juin 2017.
- Le projet de water jump à Ondres avance bien, et son ouverture est prévue pour l'été 2019.
- De nouvelles voies de déplacements doux seront créées d'ici 2020.
- Le Plan plage est en cours de réadaptation, suite au recul du trait de côte prévu par l'étude du GIP Littoral publiée en novembre 2016.



Afin de préserver notre commune, la municipalité a créé un schéma directeur des déplacements doux. Des voies cyclables sont rénovées, d'autres créées pour circuler facilement sans voiture.



L'adhésion à TransLandes permet d'assurer le transport scolaire et le service gratuit des navettes de la plage. Des discussions sont aussi en cours pour développer un réseau de transports interurbains jusqu'à Ondres.

AIDER, S'ENTRAIDER

Créer les dispositifs à même de faire vivre toutes les solidarités

Nous sommes tous différents, mais quels que soient nos particularismes, l'entraide améliore nettement le bien vivre au quotidien. Elle est aussi la pierre angulaire du service rendu au public. Ainsi, la municipalité oeuvre à la création de structures et événements à même de faire vivre les solidarités envers chacun : répondre aux besoins de nos aînés en créant des logements adaptés aux circonstances (courte durée, résidence maintien à domicile...), faire se rencontrer les générations, apporter des solutions à ceux qui traversent une mauvaise période de la vie, adapter la commune aux personnes à mobilité réduite, se préparer à toutes les urgences possibles, laisser les opinions s'exprimer et se développer les projets solidaires... Autant d'actions menées et d'ambitions poursuivies, qui renforcent le lien social et le bien vivre à Ondres.



Au-delà de la Semaine bleue, faire profiter nos aînés d'animations et sorties via le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Seignanx et faire que les générations se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.



Le CCAS propose un panel d'aides facultatives qui offrent un coup de pouce durant les périodes difficiles de la vie : logement social, fonds d'aide aux jeunes, carte sésame, aide alimentaire, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

AD'AP

La commune a entrepris depuis 2017 une démarche « *Agenda d'accessibilité programmée* » (AD'AP). Ainsi, elle s'engage à développer l'accessibilité des établissements recevant du public et bénéficie d'un accompagnement afin de réaliser les installations nécessaires dans un délai déterminé. Cette démarche débute avec la mise en place dès cette année des premiers éléments de signalétique permettant de guider les personnes à mobilité réduite dans la ville.



Les stationnements anarchiques gênaient, entre autres, la circulation des personnes à mobilité réduite. En 2016, une campagne d'information et de sensibilisation a ainsi été menée.



En 2015, le Plan communal de sauvegardé a été actualisé. Outil de prévention et de protection, il permet de se doter des moyens humains et matériels nécessaires en cas de crise (feu, tempête, etc.).

➔ ET DEMAIN ?

Une nouvelle structure ouverte à chacun sera créée afin de renforcer, davantage encore, les solidarités à l'échelle de la commune : une « *Maison pour tous* » permettant de réunir, comme son nom l'indique, chacun d'entre nous dans le cadre d'activités associatives, par exemple.



La solidarité, c'est aussi offrir de l'écho aux idées et envie de chacun. Cela se traduit par la création ou l'accompagnement de projets écosolidaires, par exemple le jardin partagé des Embruns.



Afin d'apporter une solution aux situations urgentes (expulsion, rupture familiale, sinistre...), la Communauté de Communes dote Ondres de deux logements d'urgence et de répit (dont un en cours).

SE CULTIVER, SE DIVERTIR

Rendre la culture, le sport et les animations accessibles à tous

La culture et la pratique sportive sont assurément des portes d'entrée vers le bien-vivre ensemble... Elles apportent découvertes, ouverture d'esprit, curiosité. Ainsi, la municipalité donne vie à des projets qui permettent de rendre la culture, le sport et les animations accessibles à tous : en proposant une tarification attractive, en multipliant les manifestations, en replaçant la lecture dans le quotidien et en créant des espaces où la culture peut être transmise entre les générations. Une façon de lui offrir toutes ses lettres de noblesse, avec le partage comme fil rouge.



La commune d'Ondres, et la CdC du Seignanx avec FestiMai, proposent des spectacles de qualité à des tarifs attractifs afin de rendre la culture et le divertissement accessibles à tous.



De nombreuses nouvelles manifestations gratuites sont venues compléter l'agenda ondrais : Noël écoresponsable, Fête de la nature, Fête de la dune, etc. afin d'animer la commune toute l'année.

➔ ET DEMAIN ?

Une nouvelle bibliothèque municipale



La bibliothèque actuelle, située sous le château d'eau, ne permet plus de répondre aux besoins de la population. Ainsi, la commune va se doter d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque municipale. Les travaux débiteront à l'automne 2018. Le lieu comprendra, à terme, un espace de lecture, un espace médiathèque (avec ordinateurs, dvds, cds...) ainsi qu'un espace ludothèque. L'ensemble permettra de favoriser l'accès à la lecture pour tous, mais aussi de développer d'autres outils tels que le multimédia ou encore le jeu afin de toucher des publics aux centres d'intérêts variés. La bibliothèque-médiathèque municipale sera ainsi un lieu intergénérationnel de culture, de partage et de convivialité.



Ondres dispose depuis 2011 d'un grand complexe polyvalent. Ainsi, la municipalité s'attache à faire de Capranie, un espace de vie et de découvertes... un des hauts lieux de la culture locale.



Par des lectures tenues à la bibliothèque et par des manifestations telles que «Itinéraires des mots», la municipalité oeuvre à ce que la lecture soit une activité accessible à tous dès le plus jeune âge.



Depuis juin 2014, la commune met à votre disposition trois boîtes à lire : à la plage, à Dous Maynadyes et au Foyer Yvonne Loiseau. Un bon moyen de découvrir et partager des lectures !



Parce que le sport est un excellent créateur de lien social, les travaux reprennent ce mois de septembre pour doter le quartier touristique d'un boulodrome, skate park et city stade ouverts à tous.

QUOI DE NEUF À ONDRES ?

Non exhaustive, cette page vous propose, d'un simple coup d'oeil, de découvrir et redécouvrir quelques-unes des nouveautés de votre ville ces trois dernières années... Elle vous permet aussi de voir quels sont les projets majeurs en cours et à venir.

- 1 - Protection de la dune
- 2 - Installation de trois nouvelles boîtes à lire dans Ondres
- 3 - Quartier des Embruns
- 4 - Création d'un jardin partagé
- 5 - Développement de la pratique sportive
- 6 - Création d'un Point Information jeunesse
- 7 - Modernisation et rénovation des voiries
- 8 - Amélioration des structures scolaires et périscolaires
- 9 - Création de zones artisanales pour développer l'économie
- 10 - Création d'un logement de répit
- 11 - Aménagements liés au Plan plage
- 12 - Future bibliothèque et médiathèque
- 13 - Écoquartier des 3 Fontaines
- 14 - Un quartier de tourisme et loisirs
- 15 - Nouvelles voies cyclables en centre ville
- 16 - Des circuits pédestres vers les écoles
- 17 - Future extension de la Maison de la petite enfance
- 18 - Aménagement des abords du stade et vers le centre



RENTRÉE, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Après deux mois de vacances, l'heure de la rentrée a sonné... Ainsi, le 4 septembre dernier les enfants scolarisés à Ondres ont repris le chemin de l'école. Quid de ce qu'il faut savoir et des nouveautés en cette rentrée des classes 2017 ? Du côté des horaires, à l'école maternelle, la classe a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 15h45, et les mercredis de 8h30 à 11h30. À l'école élémentaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h40 à 12h et de 13h45 à 15h35, et les mercredis de 8h40 à 12h. Tous les services (accueil périscolaire, restaurant scolaire, TAP, Pédibus et transports scolaires) sont tous déjà en fonctionnement depuis le jour de la rentrée. Nous vous rappelons qu'une inscription préalable à ces services est obligatoire via le Portail famille. L'accueil périscolaire se tient toujours dans les locaux du Centre de loisirs et l'acheminement est assuré par les équipes d'animation en Pédibus. Du côté des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), après « Vivre son corps » qui a conclu le cycle des interventions en 2016-2017, le par-



cours éducatif débute cette année avec « Vivre ici ». Il est à noter qu'à Ondres le rythme de l'enfant reste pour tous la préoccupation principale et donc la semaine de 4,5 jours est maintenue. Côté transports, il y a les bus scolaires dont la tarification évolue suite à l'étude des résultats obtenus par sondage auprès

des familles avec enfants scolarisés à Ondres. Dès cette rentrée, les tarifs sont : Tranche de 0 à 500 euros : 4 € par mois par enfant / Tranche de 501 à 925 euros : 7 € par mois par enfant / Tranche de 926 à 1500 euros : 9 € par mois par enfant et Tranche plus de 1501 euros : 11 € par mois par enfant. À noter que pour une utilisation ponctuelle, un tarif de 2 euros par enfant et par trajet est proposé aux familles concernées. Il y a aussi le Pédibus (cheminement piétonnier accompagné) qui part de l'ancienne Poste à 8h10, de la place Richard Feuillet à 8h20 et de l'école maternelle à 8h30. Pour se rendre à l'école, les déplacements doux sont une bonne alternative. Pensez-y ! Côté stationnement, quatre parkings sont mis à votre disposition : école maternelle, école élémentaire, église, place publique Richard Feuillet... Pour toutes questions relatives à vos démarches, n'hésitez pas à contacter le service des affaires scolaires en vous rendant directement en Mairie, par téléphone 05 59 45 29 19 ou bien par email (scolaire@ondres.fr). ■

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE MATERNELLE



Le 6 juillet dernier, le Centre de loisirs accueillait le Pot de la communauté éducative permettant de marquer symboliquement la fin de cette année scolaire, mais aussi de dire merci et au revoir à deux enseignants et une ATSEM qui quittaient, en juin, les écoles d'Ondres. En effet, M. Alain Duru l'ancien directeur de la maternelle, M^{me} Perlin (ensei-

gnante à l'école élémentaire) et M^{me} Gadou (ATSEM), quittaient leur aventure ondraise pour partir poursuivre d'autres challenges. Un moment d'émotion, témoin des engagements pris par chacun dans l'exercice quotidien de sa profession.

Ainsi, cette rentrée scolaire 2017 est marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur pour l'école maternelle en la personne de Laurent Driolet. Rencontre.

Trois questions à Laurent Driolet

Vous rejoignez le Poste de directeur titulaire de l'école maternelle d'Ondres. Où étiez-vous avant ?

Je suis originaire de Biarritz, mais j'ai effectué mes débuts dans l'enseignement en Gironde. Puis, depuis dix ans, je suis dans les Landes avec des postes occupés à Soustons, Morcenx ou encore Dax, entre autres.

Quels étaient ces postes ?

Des postes d'enseignant, où je suis passé par tous les niveaux, de la petite section au CM2. Puis, depuis trois ans, je suis à des postes de direction. Ce parcours,

éclectique, était très formateur et me permet aujourd'hui de m'adapter plutôt facilement et d'avoir une vision d'ensemble dans l'exercice de ma profession.

Quel est votre sentiment en cette période de rentrée ?

Je suis très heureux d'être ici, dans cette école sur laquelle on ne m'a dit que du bien. L'infrastructure est superbe (mon fils m'a d'ailleurs demandé si c'était la cour de récréation ou un parc de jeu, rire). N'ayant eu que de bons échos sur son fonctionnement, je vais œuvrer à maintenir ce cap. Nous avons eu le temps de préparer cette transition avec Alain Duru, et j'ai eu un bon accueil de toute l'équipe enseignante. Je suis ravi. ■



UN ÉTÉ BIEN OCCUPÉ !

Comme chaque année le Centre de loisirs a fonctionné à plein régime durant toute la saison estivale et les rires des enfants qui participaient aux diverses activités ont retenti dans toute la ville. Tout l'été, les enfants ont eu le choix entre les activités proposées par l'équipe d'animation, les activités spontanées à partir des coins aménagés et des ateliers autonomes où ils pouvaient réaliser leurs projets. Les activités, en lien avec les objectifs éducatifs, étaient présentées, chaque jour, par l'équipe d'animation et pouvaient être modifiées en fonction du choix des enfants, des conditions climatiques ou des opportunités d'animation. Les coins aménagés étaient des espaces de jeux répartis dans le centre. On pouvait trouver la dinette, les



poupées, la bibliothèque, la ludothèque, les jeux de construction, les marionnettes etc... Les enfants pouvaient s'y diriger à tout moment de la journée, pour y jouer en toute tranquillité. Chacun pouvait créer sa journée à sa guise, selon ses envies. Trois nuits sous

tentes ont également été organisées au mois de juillet dans l'enceinte du centre de loisirs. Deux camps de 3 jours chacun ont ensuite eu lieu, sous tente, à Commensacq au mois d'août. Maintenant, l'heure est à la rentrée scolaire mais les enfants gardent en tête tout un tas d'images de cet été bien occupé ! Du côté de la Maison des jeunes, l'été a également été rempli de belles activités : des baignades au sport (en tandem avec le Service des sports) en passant par les stages de surf le matin, la pêche à pied et les sorties proposées de juin à fin août telles qu'une journée au téléskinautique de Sames, un séjour à l'île Madame, une visite de l'aquarium de La Rochelle, etc.. Sensations et souvenirs garantis ! ■

L'ENFANCE ET LA PETITE ENFANCE BIEN CÉLÉBRÉES EN JUIN



Chaque année à Ondres, la période qui précède la fin d'année scolaire est un grand temps de fête pour l'enfance et la petite enfance... Cette année, peut-être davantage encore, avec la tenue de la Fête

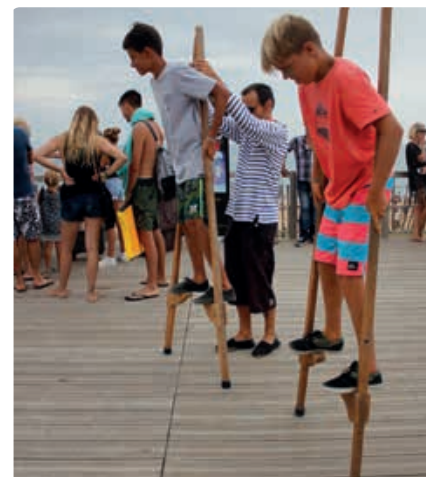
de l'enfance. Ainsi, des petits jardiniers auxquels la commune remet un diplôme après leur initiation au respect de la nature et à la réalisation d'un potager -chaque année à la Maison de la petite enfance et ce début dès le plus jeune âge- ... aux différents moments de la Fête de la l'enfance qui réunissait du 21 au 24 juin tous les acteurs communaux, scolaires et associatifs du domaine... en passant par la Fête de la crèche du 7 juillet dernier, toujours aussi émouvante pour les petits qui « quittent le nid » pour aller vers la maternelle... l'enfance et la petite enfance ont bien été célébrées en juin dernier. ■



UNE PREMIÈRE FÊTE DE LA DUNE RÉUSSIE



Samedi 26 août dernier, le soleil avait décidé d'être de la partie à l'occasion de la Fête de la dune ! Une bonne nouvelle eu égard à cet été 2017 très capricieux. C'est donc sous le soleil qu'ont pu se tenir les différentes animations prévues dans le cadre de la Fête de la dune. Du nettoyage de l'arrière-dune le matin, aux stands de prévention en passant par la course palmée, le beach volley, les démonstrations de sauvetage ou encore par les ateliers d'escalade, d'échasses et de skate électrique, les participants ont été nombreux à profiter des animations proposées par la commune en vue de valoriser et protéger notre patrimoine naturel. Une belle première édition qui augure des suivantes. La municipalité tient à remercier les partenaires ayant pris part à la l'événement. ■



PROJET AQUATIQUE : LES ENFANTS FORMÉS AU SECOURISME ET SAUVETAGE



Grandir au bord de l'océan est une chance, assurément. Cela nécessite aussi d'en connaître et reconnaître les dangers. Ainsi, Christophe Casbas –chef du poste de secours et responsable du service des sports- et Emilie Dupouy -animatrice intervenant au service des sports-, animaient en juin dernier un projet aquatique visant à former les enfants au secourisme et au sauvetage. Douze adolescents ont ainsi pu être accueillis et ont participé aux différents ateliers. Au programme : du

secourisme (bilan de l'état de la victime, position latérale de sécurité, ranimation, etc.), test d'aisance aquatique, apprentissage des bases du sauvetage en piscine (remorquage victime, extraction de l'eau, bilan), découverte et apprentissage du sauvetage en mer (avec utilisation d'une bouée tube), visite du Poste de secours et rappel des dangers de l'océan (bâines, etc.). Une formation complète, d'intérêt particulier et collectif, qui sera assurément renouvelée ! ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : SENSIBILISER ET APPRENDRE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Nous le savons, c'est dès le plus jeune que les bons réflexes s'acquièrent ! Ainsi, la municipalité a à cœur d'organiser et soutenir, à destination des enfants et adolescents ondrais, des ateliers et temps d'apprentissage autour des questions de sécurité routière. Suivant cette volonté, au mois de juin dernier, les membres de la Police municipale ont animé un temps d'apprentissage avec les élèves de l'école maternelle afin de leur apporter les bases de la sécurité routière à vélo. Sensibilisation aux panneaux routiers, aux significations des couleurs de ces panneaux, information sur les arrêts et les intersections puis, en fin de formation, un parcours à réaliser en vélo à quatre roues.

Intéressés et curieux, les enfants ont ensuite reçu un diplôme attestant de leurs connaissances. Dans la même logique, les élèves de l'école élémentaire passent, chaque année, un « permis vélo » et la commune organise de façon biennale sa Journée de la sécurité et de la prévention routière, qui s'adresse aux plus petits, aux adolescents et aux grands, aussi. Les actions des établissements scolaires viennent en complément des initiatives communales. Un panel d'actions qui ont pour ambition d'essayer de doter nos jeunes des meilleurs réflexes en matière de sécurité routière, qu'ils soient à pied, en vélo, en deux roues motorisés ou –plus tard- en voiture. ■



SOUS LE SIGNE DE L'EUROPE...



Pendant une semaine, du 21 au 28 août, Ondres accueillait une dizaine de jeunes Européens, en provenance de Berlin. Accompagnés par quelques jeunes Ondrais volontaires, ils ont partagé des loisirs, sorties, visites et débats. Une véritable semaine sous le signe de l'Europe qui a permis à chacun de découvrir les traditions de l'Autre. Outre ces temps de découverte organisés pour les plus jeunes, un deuxième regroupement européen avait égale-

ment élu domicile dans le sud des Landes. En effet, en plus des jeunes, leurs aînés –des professionnels de l'animation- venant d'Allemagne, Grèce, Espagne, Portugal et Bulgarie ont participé à un colloque sur le thème de l'Europe, animé par les CEMÉA. Les thèmes abordés lors de ce colloque étaient : « les échanges européens de jeunes entre création de réseau et actions de terrain », « les échanges de pratiques des professionnels de la jeunesse en

Europe », et « la formation au management, programmation et gestion des projets européens et leurs dispositifs d'aide financière ». L'ensemble des participants a pu s'adonner également à de nombreuses initiations locales. Afin que l'initiation aux traditions locales du Sud-ouest soit complète et grâce aux partenariats avec les clubs locaux, ces derniers ont pu également découvrir avec passion la pelote basque et la course landaise. Les jeunes Allemands attendent désormais les jeunes Ondrais à Berlin... avis aux amateurs, la Maison des jeunes vous attend dès cette rentrée pour monter vos projets ! ■



LE FORUM DES ASSOCIATIONS, TÉMOIN DU RICHE VIVIER ASSOCIATIF LOCAL



Nous parlons souvent des résolutions de début d'année... Mais il y a aussi celles de la rentrée de septembre qui peuvent consister à se remettre au sport, à décou-

vrir une activité artistique, à développer ses connaissances et compétences ! Aussi, vous avez été nombreux à participer samedi 9 septembre à la salle Capranie au traditionnel Forum des associations. Ce rendez-vous, apprécié, est chaque année l'occasion de découvrir et redécouvrir les activités proposées par le riche vivier d'associations que compte la commune. Un événement convivial où chacun peut échanger, poser les questions qu'il souhaite auprès de chaque stand, puis s'inscrire une fois le choix fait. Cette journée a également été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Ondrais et

Ondraises, conviés –comme chaque année- par la Mairie à une cérémonie d'accueil des nouveaux résidents. Une vingtaine d'entre eux étaient présents. Au programme ? Rencontre, échanges, verre de l'amitié et un petit cadeau d'accueil. Bienvenue chez vous ! Enfin, cette journée a été l'occasion pour une quinzaine de membres d'associations ondraises de rencontrer le représentant de l'association Colosse aux pieds d'argile qui œuvre pour la prévention et la sensibilisation aux risques pédophiles et de bizutage dans les milieux sportifs et ceux où l'enfant est présent. ■

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



Victor Hugo a écrit : "L'été qui s'enfuit est un ami qui part." Pour ECLAT aussi, cet été qui s'enfuit voit partir les amis, mais rester les souvenirs. Souvenirs de la Fête de la Musique et des Casetas qui ont connu leur succès habituel, souvenir de notre participation aux Fêtes d'Ondres avec la messe des Fêtes (banda d'un côté et chanteurs de l'autre) et les concours de quilles de six...Souvenir de la matinée « omelette aux piments » du Marché du Terroir, avec plus de monde que l'an passé...Et que dire des deux soirées TER : 82 « suiveurs » le 20 Juillet et 101 pour le 10 août (record battu,

Capranie résonne encore des chants des Cantayres, de la musique des Chaouche padère et des musiciens de Gatemina qui ont fait danser Touristes et Dançayres) ...Souvenirs des animations quilles et gemmage dans les campings, de la participation des hommes au repas chantant « Fêtes de Bayonne » à l'EHPAD la Gargale, des Cantayres à la Marche des Forgerons (mercredi) et du sextet de Jazz (jeudi) aux Fêtes de Bayonne ... Avant de s'enfuir, l'été s'est terminé en beauté avec, le 17 août, un concert donné à l'église...Dans une nef plus que remplie

d'autochtones et de très nombreux vacanciers, les quelque 200 spectateurs ont pu apprécier les chants basques du chœur bayonnais Ikusiko et le prologue offert par Eskay, le chœur d'hommes d'ECLAT qui, fidèle à ses principes, a chanté en Gascon, Basque, Français et Espagnol...Encore une soirée qui restera dans les annales.

Dernière heure : ce 26 août, l'équipe des Quilhayres d'ECLAT a remporté le tournoi des quilles de Six de la Gargale devant La Gargale, Tarnos Barthes et Anglet Aci Gasconha

ECLAT a également participé à l'exposition d'outils anciens à Capranie dans le cadre des journées nationales du Patrimoine les 16 et 17 septembre : «l'outil, de la main à la matière ».

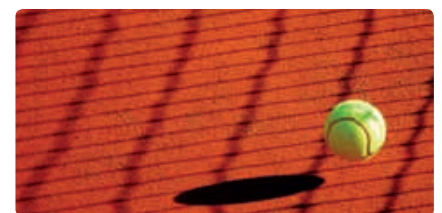
A l'heure où nous chantions à Ondres, Barcelone pleurerait...C'est pourquoi je terminerai ce propos par cette pensée du Catalan Pablo Casals « La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour. Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent ». Retrouvez ECLAT sur le blog eclat.hautetfort.com. ■

Michel DARRIET

TENNIS CLUB D'ONDRES : LES COURS REPRENENT

Les cours reprennent au Tennis Club d'Ondres ! Cette année, le club vous propose différentes formules : pour les enfants du mini tennis (enfants de 2012 et 2013) ou l'école de tennis (enfants nés entre 2011 et 2001). Pour les adultes : formule simple d'accès au court ou formule entraînement.

Pour vous inscrire, rendez-vous les samedis après-midi au club à partir du 16 septembre, de 14h à 17h. Pour tous renseignements, contactez le 06.83.72.56.94. À noter, les cours auront lieu tous les samedis après-midi pour les enfants (de 4 à 18 ans) et en soirée pour les adultes.■



NOUVELLE ASSOCIATION : LA NATURE EN PARTAGE...



En lien avec l'expérience du jardin collectif du quartier des embruns, la mairie propose aujourd'hui de mettre à disposition

une parcelle pour y implanter un second jardin partagé. Ce nouveau potager collectif permettra à chacun de semer et de

récolter fruits et légumes.

Un jardin partagé est un lieu de vie ouvert sur la ville, convivial, favorisant les rencontres et partages, entre générations et cultures. Il favorise l'échange de savoirs et l'entraide. Il contribue aussi à valoriser les ressources locales, à tisser des liens avec diverses structures (écoles, associations, centre de loisirs, crèche, maison des jeunes, bibliothèque ...)

Un jardin partagé constitue également un terrain d'expérimentation et d'action, pour favoriser des pratiques plus respectueuses et protectrices de la nature et de l'environnement (sol, eau, énergie, déchets...).

D'ores et déjà, des habitants ont fait part de leur intérêt pour participer à cette nouvelle aventure. Si vous aussi, vous souhaitez vous inscrire dans cette démarche vous pouvez les contacter au 05 59 64 07 69. ■

NOUVEAUTÉS DE RENTRÉE DE LA CSF



La Confédération Syndicale des Familles, association d'information et de défense des consommateurs, peut vous venir en aide pour tout problème de consommation, information, résolution des litiges de la vie courante (assurances, garanties, achats, voyages etc...) mais aussi avec les fournisseurs (téléphone, eau, EDF

et autres), aide à la rédaction de courriers et prêt de documents techniques explicatifs. La CSF siège par ailleurs à la Commission de Surendettement de la Banque de France des Landes et peut vous accompagner, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés. N'hésitez pas à nous consulter avant que votre situation ne devienne trop critique.

La CSF est également une association d'information et de défense des locataires et elle peut vous informer et vous venir en aide (litiges, charges, états des lieux etc...). Elle siège à la Commission Départementale de Conciliation pour le logement et est présente au Conseil d'Administration des HLM des Landes. Permanences CSF – 2 place Richard Feuillet à Ondres - ouvertes à tous. À compter de la rentrée de septembre les permanences se tiendront : le lundi de 16h30 à 19h, le mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Ateliers mémoire

Des ateliers ouverts aux personnes désireuses de renforcer leur mémoire sont envisagés (un minimum de 10 par-

ticipants est nécessaire au démarrage). Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter au 05.59.45.25.92 pour inscription préalable sans engagement de votre part.

Le démarrage de ces ateliers est prévu début 2018.

Permanences avocat

La CSF vient de mettre en place une permanence d'avocat généraliste, ouverte à tous sur rendez-vous, le 3ème lundi de chaque mois pour toute question ou intervention d'ordre juridique. Prise de rendez-vous au 05 59 45 25 92.

Reprise des activités proposées par la CSF : aide aux devoirs (enfants du primaire), entraide scolaire cours particuliers pour collégiens et lycéens ayant des difficultés en maths, français et langues, cours d'Espagnol Adultes par un professeur d'Espagnol (3 niveaux : débutants, moyens et confirmés), alphabétisation.

Pour toute information ou question vous pouvez nous téléphoner ou nous rendre visite lors de nos permanences, nous serons heureux de vous accueillir et de vous aider. À bientôt. ■

ÉCHOS SPORTIFS DE L'ASO

C'est la rentrée aussi à l'ASO en ce mois de septembre !

L'école de rugby d'Ondres repart pour une nouvelle saison. Elle vous attend tous les samedis matins de septembre à octobre pour inscrire vos enfants de 5 à 14 ans. Vous pouvez tout aussi bien réaliser un ou plusieurs entraînements avant toute adhésion.

Les entraînements se déroulent tous les samedis de 10h à 12h ainsi que les mercredis pour les plus aguerris. Pour plus de renseignements : 06 75 09 92 56.

Les cadets -de 16 ans et les juniors - de 18 ans seront cette saison en entente avec Saint-Martin de Seignanx. Tous les jeunes garçons nés en 2000-2001-2002 et 2003, désirant pratiquer le rugby dans notre club, peuvent prendre contact au 06 76 15 78 98.

Les seniors quant à eux, évolueront en Championnat Côte Basque Landes 1^{er} et 2^{ème} Série. Avec un effectif stable, les nouveaux entraîneurs ont programmé une reprise sérieuse avec des objectifs bien définis pour le groupe. L'équipe dirigeante souhaite que cette saison vienne conforter son engagement par de bons résultats sportifs dans toutes les catégories. Vous avez du temps libre ... si vous souhaitez rejoindre l'équipe des dirigeants passez un dimanche au stade pour nous rencontrer.

Début du Championnat le 17 Septembre avec la réception de Castets/ Linxe. ■



Calendrier de la phase qualificative :

A1	17/09/17	Ondres	Castets-Linxe
A2	24/09/17	Ondres	St Pierre du Mont
A3	01/10/17	Herm	Ondres
A4	15/10/17	Ondres	Pouillon
A5	22/10/17	Ustaritz	Ondres
R1	29/10/17	Castets-Linxe	Ondres
R2	12/11/17	St Pierre du Mont	Ondres
R3	19/11/17	Ondres	Herm
R4	26/11/17	Pouillon	Ondres
R5	10/12/17	Ondres	Ustaritz

AUTO RÉTRO DU SEIGNANX AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE



L'association Auto rétro du Seignanx connaît pour sa première année d'existence une forte activité partagée entre Ondres, Tarnos, Saint-Martin de Seignanx et Saint-André de Seignanx. À cela s'ajoutent les manifestations interclubs de Tartas et Salies de Béarn. À l'occasion des journées du Patrimoine qui ont eu lieu les 16 et 17 septembre 2017 à Ondres, les membres de l'association ont apporté leur participation le samedi 16, de 10h00 à 18h00, sur le Fronton, en présentant quelques véhicules de collection qui retracent l'histoire de l'industrie automobile. <http://autoretroduseignanx.e-monsite.com/> ■

EXPRIM' FAIT SA RENTRÉE!

Au programme, des cours de HIP HOP pour les enfants de 9 à 12 ans et une nouveauté cette année avec un cours de Ragga dancehall (tous niveaux).

Renseignements et inscriptions :
Myriam Delcroix, portable 07 81 20 48 49,
contact@exprim.info
www.exprim.info ■



LES BERGERS DU SEIGNANX, ANIMATEUR PAR TRADITION !



La saison estivale de nos Bergers a été dense en participations à des animations festives. Tout d'abord, début juin avec un week-end à St Gély du Fesc à côté de Montpellier, où nous avons animé un magnifique salon de chasse et pêche de réputation nationale (plus de 20 000 visiteurs !...) et où les associations de

chasse savent parfaitement accueillir : logement 4 * et repas copieux, où même le petit déjeuner se fait avec des grillades aux sarments de vigne !... Fin juin, nous avons participé activement au Festival International LUSOLANDES, puis tout au long de l'été, nous avons animés des soirées dans des villages vacances

et bien-sûr nous étions sur les marchés de producteurs du Seignanx, véritables moments privilégiés de rencontres avec les touristes, les exposants, les élus et habitants des communes du Seignanx, le tout, sous la houlette bienveillante de l'Office de tourisme. Notre première participation aux Casetas d'Ondres a été une grande réussite avec une excellente ambiance ! Enfin, un périple à travers le Lot & Garonne, la Corrèze et la Dordogne nous a permis d'aller à Waliby, à Bort les Orgues animer les 70 ans de leur groupe folklorique et enfin de visiter les grottes de Lascaux ! À la veille de 2018, année des 40 ans des échassiers d'Ondres, pleins de surprises et de plaisirs nous attendent... pour les partager avec nous : venez nombreux à notre salle (située RD810 face à la mairie d'Ondres) où nous faisons « Portes Ouvertes » chaque vendredi de septembre de 18h à 19h pour découvrir la danse, la musique et bien sûr les échasses !

Suivez-nous sur Facebook @bergersdu-seignanx et sur notre site Internet www.les-bergers-du-seignanx.fr ■

LA PINHÈRA DE LA LAGUIBE

La Pinhèra de la Laguibe ne comprend pas ! Elle se sent gonflée, souffrante, serrée dans ses vêtements... et son humeur en pâtît (forcément, n'est-ce pas ?!). C'est qu'elle peut être ronchon, aussi, la Pinhèra. Alors elle gamberge, cherche des explications. Elle pensait pourtant avoir bien suivi les conseils du bulletin municipal et triait ses déchets avant de les jeter... mais quelque chose n'allait pas. Il y avait bien eu ces quelques barbecues et sympathiques soirées esti-

vales entre amis où l'on ne compte pas... Ceci expliquerait-il cela ? Elle en était désormais convaincue, elle consommait mal et trop ! De la même manière, nos déchets rendent notre planète souffrante. Elle se sent gonflée, serrée dans ses continents. Trier c'est bien mais insuffisant si -dans le même temps- nous ne réduisons pas. C'est notre régime de rentrée... la nouvelle étape dans laquelle s'inscrivent les écoles ondraises et la mairie ! Et vous ?! ■



SEPTEMBRE

Samedi 9

Forum des associations

Capranie 14h // Mairie

Jeudi 14

Concert

Eglise 20h // Lapurttarak

Samedi 16 et Dimanche 17

Journées du patrimoine

Capranie // Mairie

OCTOBRE

Lundi 2

Semaine Bleue théâtre

Capranie 20h30 // Mairie

Vendredi 6

Semaine Bleue apéro cabaret

Capranie 18h // Mairie

Vendredi 13

Concours de belote

Salle Dous Maynadyes 20h30 // COS

Vendredi 13

Cf. article Itinéraires (ci-dessous)

Salle Capranie // Mairie

Samedi 14

Concert DUB INC

Capranie 20h30 // La loco

NOVEMBRE

Samedi 4

Soirée vinyle / concert

Capranie 19h30 // Root Spirit

Mardi 7

Forum de l'emploi

Capranie

Mercredi 8

Concert rock

Capranie 20h00 // Mairie - Conservatoire des Landes

Vendredi 10

Rencontre avec Pantxo Azarete

« Jardiner au naturel » (Animateur de « La minute de Pantxo » sur France Bleu)

Capranie 20h30 // Mairie

Dimanche 12

Thé dansant

Capranie 14h00 // COS

Mercredi 15 au Vendredi 17

Festival du cinéma éducatif

Capranie // Mairie

Samedi 11

Vide grenier

Fronton // APE

Samedi 18

Sainte Cécile

Capranie 18h00 // ECLAT

Samedi 25

Forum solidarité

Capranie // Centre de loisirs - toute la journée

VOS ANIMATIONS D'OCTOBRE

La Semaine bleue



Comme de coutume, partout en France au début du mois d'octobre, les villes s'animent au rythme de la Semaine bleue. Initiée sous le thème « À tout âge : faire société », cette semaine nationale des retraités et personnes âgées met l'accent sur l'importance du partage entre générations et sur la place de chacun dans la société. À Ondres et dans le Seignanx, vous avez rendez-vous du 2 au 7 octobre pour des ateliers, soirées artistiques, pièce de théâtre, etc. Sur notre commune, c'est la salle Capranie qui accueillera la pièce de théâtre « Griottes et coccinelles » lundi 2 octobre à 20h30 qui traite des aidants et de la vieillesse. Puis le vendredi 6 octobre à partir de 18h une soirée

cabaret magie. Au programme : chants traditionnels et chants jazz, pole dance et danse charleston, et également chants par les enfants des TAPS et spectacle de magie professionnel par Michel et Annick. Un mélange des genres, styles et époques, pour une soirée qui s'annonce intergénérationnelle. Venez nombreux ! Informations auprès de l'accueil de la Mairie (05 59 45 30 06) et programme détaillé prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune.

Itinéraires

Autre temps fort du calendrier de rentrée à Ondres : Itinéraires, une manifestation autour du livre, de l'écriture et des mots organisé par la Bibliothèque municipale d'Ondres dans le cadre de la manifestation « Itinéraires » de la Médiathèque des Landes. L'événement se tient du mercredi 11 au vendredi 13 octobre et propose différents ateliers qui permettent d'aborder l'humour et le rire par les mots, sous différents angles et par différents arts. Au menu ? Au sein de la bibliothèque, un atelier de création de photos en noir et blanc le 11 octobre de 15h à 16h suivi d'un atelier de création de personnages humoristiques de 16h à 18h. Le jeudi 12 octobre, toujours

à la bibliothèque, des temps de lecture pour bébé et ses parents de 10h à 11h (deux séances de trente minutes). Enfin, le vendredi 13 octobre à la salle Capranie, un atelier yoga du rire de 17h30 et 19h suivi d'une pause tapas et un ciné-concert à 20h (projection du film « Les trois mousquetaires »). Inscriptions auprès de bibliothèque@ondres.fr ou au 05 59 45 23. 59. Bientôt tout le programme sur www.ondres.fr. ■



EN NOVEMBRE, CÉLÉBREZ LE MOIS DE CAPRANIE !

Dix ans, c'est beaucoup... et c'est peu en même temps ! Ce qui est certain, c'est que dix années, cela passe vite mais laisse aussi de jolis souvenirs derrière. Ainsi, en ce mois de novembre 2017, nous nous apprêtons à célébrer le dixième anniversaire de l'Espace Capranie... de sa grande salle, de sa salle verte, de sa salle de danse, aussi. Un espace auquel le « Mois de Capranie » rend hommage en y organisant de nombreux rendez-vous -du 4 novembre au 2 décembre-. Des événements sous le signe de l'éclectisme, à l'image de la pluralité de manifestations que Capranie a déjà accueilli.

Cela débutera avec une soirée vinyle et concert organisée par l'association Root Spirit samedi 4 novembre à 19h30, puis le mardi 7 novembre se tiendra le Forum de l'emploi où seront réunis les professionnels de l'insertion et de l'emploi (entrée libre). Le lendemain, mercredi 8 novembre, le Conservatoire des Landes régalerà le public d'un concert aux notes rock'n'roll. Le vendredi 10 novembre à 20h30, en lien la démarche zéro phyto de la commune et la remise des prix au Concours 2017 des maisons fleuries, c'est à une rencontre avec Pantxo Azarete (animateur de « La minute de Pantxo » sur France Bleu) autour du thème « Jardiner au naturel » que vous êtes conviés. Dans la programmation du « Mois de Capranie », il y en aura aussi pour les passionnés de danse, avec le « Thé dansant » organisé le dimanche 12 novembre à 14h par le Comité des Œuvres Sociales de la Mairie d'Ondres. Du 15 au 17 novembre, soyez également au rendez-vous du Festival du Film de l'Éducation proposé par la commune en partenariat avec les CÉMEA. L'association ECLAT vous convie ensuite à célébrer la Sainte-Cécile, ce sera le 18 novembre à partir de 18h. Enfin, samedi 25 novembre, à l'occasion de la Semaine du Droit de l'enfant en France, le Forum solidarité vous attend l'après-midi au Centre de loisirs et le soir



à la salle Capranie. Initié pour la première fois à Ondres, ce nouveau rendez-vous a pour vocation de favoriser la solidarité autour d'une thématique choisie annuellement. En 2017, le Forum solidarité se tiendra sur le thème de l'enfant malade en présence de plusieurs stands d'associations (entrée libre). Le soir venu, un concert sera organisé par l'association « Tous avec Agosti Maison des familles

Pays basque », dont les bénéfices contribueront à apporter une aide financière afin de construire une Maison des familles à l'hôpital de Bayonne. Ce mois de célébration se conclura le 2 décembre à 20h30 par un concert des « Grandes bouches » (cf. article ci-dessous). Tout le détail précis du Mois de Capranie, très bientôt sur www.ondres.fr et la page Facebook de la commune. ■

LES GRANDES BOUCHES REVIENNENT À CAPRANIE

Ceux qui ont inauguré de leur chant la salle Capranie en 2007 reviennent pour en célébrer les dix ans ! Le samedi 2 décembre à 20h30, les chanteurs et musiciens des Grandes bouches vous attendent autour de leur spectacle « Jaurès/le Bal républicain ». Une belle

occasion de redécouvrir en musique ce que signifie le mot « ensemble », eux qui chantent « l'être ensemble » ! À chaque récital, le groupe toulousain offre ce plaisir complice de partager une mémoire commune, la vision aigüe, « la pensée décapante, citoyenne,

ironique et résolue qu'ils savent poser sur le monde d'aujourd'hui ». Festives, populaires, engagées, les chansons du Bal font vibrer les heureuses sensations d'une complicité fraternelle. À ne pas manquer ! Tarif : 15 euros. ■

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2017

BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

Ylhan, M'Hamed, Jacky, Philippe FONTENAY
RAHOUX est né le 02 janvier 2017

Louis, Marie, Antton BRANGER
est né le 08 janvier 2017

Olivia Elisabeth ARLAS est née le 09 janvier 2017
William, Ulysse BAREILHES
est né le 11 janvier 2017

Louis, Jean LANGLADE est né le 18 janvier 2017
Jules LALANNE-MAGNÉ est né le 1^{er} février 2017

Mathis, Zayn VALET est né le 08 février 2017

Loan ICHER est né le 09 février 2017

Marius, Logrono LABÉ BIRAC
est né le 13 février 2017

Margaux, Ohiniba SODJI
est née le 16 février 2017

Mady, Blandine, Corinne BARBOTTE JUNIQUE
est née le 18 février 2017

Enzo GALLAND est né le 25 février 2017
Lucas, Denis, Michel SÉNARD ESPIN
est né le 03 mars 2017

Maiwenn, Lou LAM est née le 10 mars 2017

Xan, Carlos GUTIERREZ est né le 13 mars 2017

Ilan, Didier, Santiago FERNANDEZ
est né le 14 mars 2017

Ellande, Yoann, Paul MORGAND
est né le 20 mars 2017

Noa BISBAU est né le 20 avril 2017

Léna KORMAN est née le 29 avril 2017

Anthony CHEBRE est né le 19 mai 2017

Tilio, Laurent, Florent FIGHERA BLANCKAERT
est né le 21 mai 2017

Kenzo, Mike CIEUTAT est né le 27 mai 2017

Clément, Marie-Joseph, Jean, Michel VARAMBIER
est né le 28 mai 2017

Anaë, Philippine CAZAURANG BONNET
est née le 05 juin 2017

Gaby, Victor, Daniel DO SOUTO
est né le 28 juin 2017

Lisandro DO AMARAL SOUSA
est né le 30 juin 2017

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

Christine Claudine Françoise RENOU
et Sandrine MONDRAGON
se sont mariées le 4 février 2017

Yann Jacques Yves LE GOFF et
Nathalie LAGOUARDETTE
se sont mariés le 18 février 2017

Christophe LARRONDO
et Diana Catarina SIMOES PEDRO
se sont mariés le 29 avril 2017

Tristan Marcel LOPEZ

et Bénédicte Josette Nicole SORRIAUX
se sont mariés le 6 mai 2017

Patrick, Jean-Marie SAENZ et Lamiaa KAÏDI
se sont mariés le 17 mai 2017

Rémi, Michel, Patrick CONJAT
et Mandy Sonia COLAS
se sont mariés le 27 mai 2017

Xavier, Hubert, Jean MARTINEZ
et Dorothee Grozdana PACZEK
se sont mariés le 27 mai 2017

Pierre Louis Marcel PASQUIER
et Martine BATOZ

se sont mariés le 27 mai 2017

Augustin VOISIN
et Clémentine Marie Mathilde GASTEAU
se sont mariés le 3 juin 2017

Marc RULLIER et
Cloë, Adrienne, Chantal FOUQUET
se sont mariés le 24 juin 2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

Pierre DUCAZAU
nous a quittés le 1^{er} janvier 2017

Françoise Marie Jeanne BIDAULT (épouse
PELLETANT) nous a quittés le 3 janvier 2017

Arlette BECCARI (épouse DÉCHAMPS)
nous a quittés le 15 janvier 2017

Jeanine, Elodie REYTINAS (épouse DORIO)
nous a quittés le 19 janvier 2017

Antonio, Eduardo GALLEGRO
nous a quittés le 29 janvier 2017

Jacqueline, Marie BAUDONNE (épouse DES-
TAILLATS) nous a quittés le 2 février 2017

Christiane, Paulette FOREST (épouse PONS)
nous a quittés le 8 février 2017

Marie Madeleine DUBOY (épouse LAFOURCADE)
nous a quittés le 9 février 2017

Lucien, Marcel ROBIN
nous a quittés le 11 février 2017

Gilbert, Claude DELAFOY
nous a quittés le 12 février 2017

Joseph DESTREMAUT
nous a quittés le 14 février 2017

Patrick Albert Gabriel FILLLOL
nous a quittés le 22 février 2017

Marie-Christine MAZOUAT
(épouse DE LÉSÉLEUC DE KÉROUARA)
nous a quittés le 6 mars 2017

Sébastien POMMIEZ
nous a quittés le 10 mars 2017

Jean, Pierre, André SALABERRY
nous a quittés le 11 mars 2017

Jeanne, Henriette BOUCHS (épouse LATOUR)
nous a quittés le 16 mars 2017

François, Vincent RASTOLL
nous a quittés le 17 mars 2017

Xavier Jean DAMESTOY
nous a quittés le 6 avril 2017

Gabriel DAUGA
nous a quittés le 21 avril 2017

Euloge, Léon, Gaston MOREAU
nous a quittés le 27 avril 2017

Marcel PUYAU nous a quittés le 25 mai 2017

Anne-Marie CHOJNACKI
nous a quittés le 26 mai 2017

Jean-marc LECLERCQ
nous a quittés le 27 mai 2017

Maurice Georges GOIJON
nous a quittés le 5 juin 2017

Louise DICHARRY (épouse DUPREUILH)
nous a quittés le 12 juin 2017

Laurent, Jean-Marie WIERZBICKI
nous a quittés le 16 juin 2017

Teresa De Jesus GARCIA (épouse ARBONA)
nous a quittés le 22 juin 2017

BAIGNADE INTERDITE HORS SAISON ESTIVALE



À titre préventif, et ce comme la plupart des communes limitrophes, notez que la baignade est interdite sur l'ensemble du littoral de la commune à compter du 18 septembre 2017 et ce jusqu'à l'ouverture de la baignade surveillée au mois de juin 2018. ■

INFO CONSO DE LA CSF

Savez-vous que l'on peut tout perdre en refusant l'offre d'indemnisation de l'assurance à la suite d'un accident de la route ? À la suite d'un accident de la route, l'assurance avait proposé à la victime une indemnisation en réparation des préjudices subis. La victime a refusé l'offre et a poursuivi en justice l'assureur pour obtenir une indemnisation intégrale de son préjudice. Par la suite, l'assureur est revenu sur son offre initiale et a même contesté le principe de l'indemnisation. La cour d'appel a donné raison à la victime en condamnant l'assureur à lui verser une certaine somme au titre du préjudice corporel et un dédommagement au titre du préjudice moral. La Cour de Cassation n'a pas validé cette décision en estimant que si la victime refuse l'offre

d'indemnisation, l'assureur retrouve sa liberté car aucun accord ne lie les parties. Il a tout loisir pour négocier le montant à la baisse et même contester le principe de la réparation. En conclusion : le droit à indemnisation à l'occasion d'un accident de la route prévu par le Code des Assurances impose à l'assureur de faire une offre. Cette disposition n'est toutefois pas un droit acquis pour la victime tant qu'elle n'accepte pas la proposition. Si la victime veut discuter le montant proposé, mieux vaut alors demander une autre proposition à l'assureur mais surtout ne pas rejeter purement et simplement cette proposition. ■



LE CCAS D'ONDRES

Le CCAS d'Ondres

À votre écoute

AIDES SOCIALES LÉGALES

- ✓ Calamités : quel dispositif est applicable à votre situation ?
- ✓ Vous créez dans l'instruction de vos demandes.
- ✓ Vous aide à constituer vos dossiers.
- ✓ Vous recevez rapidement.

Le CCAS d'Ondres est à votre disposition pour vous assister dans vos démarches.

AIDES FACULTATIVES

- ✓ Besoin d'un soutien financier ponctuel pour dépanner une situation matérielle d'urgence ?
- ✓ Besoin d'une aide exceptionnelle pour faire face à une situation familiale ou professionnelle difficile ?

Les accidents de la vie, les périodes difficiles, cela arrive à tout le monde. Venez en parler en toute confidentialité, au CCAS d'Ondres. Tout type de demande est étudié.

Perdu dans les démarches administratives ?

Besoin d'un secours financier ponctuel ?

Le CCAS d'Ondres est ouvert tous les après-midi, du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et vous accueille en mairie avec ou sans rendez-vous.

Tél : 05 59 45 29 12

www.ondres.fr

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être faites en mairie toute l'année et ce jusqu'au 31 décembre 2017 inclus. Ainsi, tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription pour pouvoir voter. Les formalités changent selon le profil (nationaux, ressortissants de l'Union européenne, primo inscription, changement d'adresse, etc.). Détails sur www.ondres.fr.

Les permanences des élus ont repris le 2 septembre

La permanence des élus le samedi matin a repris depuis le 2 septembre dernier. Ainsi, un samedi sur deux de 10h à midi, les élus de la majorité municipale se relaient en Mairie pour accueillir et écouter tous les administrés, et ce sans rendez-vous. Notez aussi que, tout au long de l'année et par le biais d'un appel au secrétariat des élus, vous pouvez obtenir un rendez-vous avec l'élue en charge du domaine sur lequel porte

votre question (urbanisme, enfance, voirie, etc.). Secrétariat des élus : 05 59.45.29.33. Le calendrier des permanences de 2017/2018 : 2, 16 et 30 septembre / 14 et 28 octobre / 11 et 25 novembre / 9 et 23 décembre / 6 et 20 janvier / 3 et 17 février / 3, 17 et 31 mars / 14 et 28 avril / 12 et 26 mai / 9 et 23 juin

Connaissez-vous le « Bric à brac » du château rouge ?

Le « Bric à brac » de l'ESAT Espérance Emmaüs est un lieu où vous pouvez venir déposer des objets dont vous n'avez plus usage et où ils sont remis en vente. Situé sur la route entre Ondres et Saint-Martin de Seignanx, la structure finance grâce à ces dons privés (et aussi des dons publics) son activité principale : celle d'établissement médicosocial dont la mission est l'accompagnement de personnes en situation de handicap par l'insertion dans le monde du travail. Aujourd'hui, l'ESAT c'est 69 ouvriers qui se réalisent par leur activité professionnelle, leur offrant une ouverture vers une vie plus autonome. Alors n'hésitez pas, par vos dons matériels, à alimenter le « bric à brac » de l'ESAT Saint-Martin !

SIAEP : une cartographie des branchements en cours

Dans le cadre de l'amélioration du service de distribution de l'eau potable sur la commune, le SIAEP a confié, depuis juin, à l'entreprise Ag CARTO de Bayonne la réalisation d'une campagne de repérage pour cartographie des branchements et installations de comptage des usagers qui durera jusqu'en décembre 2017. Afin de mener à bien leurs missions, les agents de la société Ag Carto doivent accéder à votre poste de comptage. Nous vous remercions par avance de permettre cet accès. Toutes les personnes intervenant sont munies d'une carte professionnelle ou d'un courrier de présentation. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du SIAEP au 05 59 20 95 05 ou contact@siaep-eau.fr.

Déchetterie de Tarnos : une nouvelle benne pour le tri du mobilier

Depuis le 1^{er} août, la déchetterie de Tarnos est équipée d'une nouvelle benne pour récupérer le mobilier usagé. Valorisation oblige, le mobilier usagé a désormais une seconde vie, il est recyclé ou utilisé comme source d'énergie. ■



Affluence lors de cette édition 2017 des Casetas d'Ondres



Les Casetas ? Un repas convivial, sous le soleil et en musique !



Du baby-foot à taille humaine pour la Fête du Centre de loisirs le 23 juin dernier



En juin, on s'entraîne avant de reprendre la saison de surveillance.



Creativité et concentration lors des ateliers organisés dans le cadre de la Fête du Centre de loisirs



Salle comme et bonne humeur au repas des aînés !

Un été bien animé... L'actualité ondraise en images ! et des Fêtes réussies...



La cérémonie d'ouverture des Fêtes est aussi l'occasion de saluer le parcours de jeunes Ondrais !



L'apéritif des Fêtes offert par la municipalité a été l'occasion de présenter la charte du Vivre ensemble.



La traditionnelle (et attendue) exposition de voitures anciennes le dimanche